

DOPAGE : DEUX BI-ATHLÈTES RUSSE ET UKRAINIEN PROVISOIREMENT SUSPENDUS

Euronews- 12 Janvier 2015

Deux biathlètes russe et ukrainien ont été provisoirement suspendus après une nouvelle analyse sur cinq échantillons présentant des résultats anormaux, qui a révélé la présence d'EPO, a annoncé lundi la Fédération internationale de biathlon (IBU). Il s'agit du Russe Alexander Loginov, 22 ans, et de l'Ukrainien Serguei Sednev, 31 ans, suspendus respectivement à compter du 25 novembre 2014 et du 15 décembre 2014. L'échantillon contrôlé positif de Loginov avait été collecté le 26 novembre 2013 à Östersund (Suède), et celui de Sednev le 22 janvier 2013 à Antholz (Italie). Trois autres échantillons contrôlés positifs concernaient les Russes Ekaterina Iourieva et Irina Staryk, déjà sous le coup de lourdes suspensions pour dopage, respectivement pour huit et deux ans à partir de décembre 2013. L'IBU avait annoncé fin novembre 2014 sa décision de soumettre à une nouvelle analyse des échantillons recueillis au cours des saisons précédentes, qui avaient alors présenté des résultats anormaux et qu'elle avait conservés. C'est la commission antidopage de l'IBU qui statuera sur la durée de suspension de chaque biathlète.

DOPAGE : LA PATINEUSE ITALIENNE KOSTNER SUSPENDUE SEIZE MOIS

La Croix- 16 Janvier 2015

La patineuse artistique italienne Carolina Kostner a été suspendue vendredi pour seize mois pour complicité dans l'affaire de dopage de son ex-compagnon, le champion olympique 2008 de marche athlétique Alex Schwazer, a-t-on appris auprès du Comité olympique italien (Coni). Il est reproché à Kostner, médaillée de bronze aux jeux Olympiques de Sotchi en 2014, d'avoir aidé Schwazer lorsqu'il a tenté d'éviter un contrôle antidopage en 2012 à Oberstdorf (Allemagne) et de ne pas avoir ensuite coopéré avec les enquêteurs. Le procureur du tribunal antidopage du Coni avait demandé en novembre quatre ans et trois mois de suspension. Le tribunal a finalement opté pour une peine plus réduite. Selon la Gazzetta dello Sport, la suspension commence dès ce vendredi et Carolina Kostner ne pourra participer ni aux Championnats d'Europe (26 janvier - 1er février à Stockholm) ni aux Championnats du monde (23-29 mars à Shanghai) de patinage artistique. L'avocat de la patineuse, Giovanni Fontana, a annoncé à la presse italienne qu'il allait déposer un recours devant le Tribunal arbitral du sport (TAS) à Lausanne.

SAUT A LA PERCHE : LE RECORD DE LAVILLENIE INVALIDE POUR NON CONFORMITÉ DU CONTRÔLE ANTI-DOPAGE

Dopage-info-service.fr- 28 Janvier

C'est l'information pour le moins surprenante qui vient de nous parvenir, le perchiste Rebaud Lavillénie détenteur depuis le week-end dernier du record de France de saut à la perche verrait son homologation du record à 6.04m retardée.

La raison est simple : la déclaration du contrôle aurait été saisie par une femme au lieu d'un homme !

Paradoxe de la législation anti dopage française : ce contrôle anti dopage de routine serait homologué au niveau international !!!

L'AMA ET LA GENDARMERIE ITALIENNE CONCLUENT UNE ENTENTE DE PARTENARIAT POUR RENFORCER LA LUTTE ANTIDOPAGE

Wada-ama.org- 05 Février 2015

L'Agence mondiale antidopage (AMA) et la division de la Protection de la santé des carabinieri (NAS)* ont signé aujourd'hui une entente de principe qui renforcera la lutte contre le dopage et les droits des sportifs propres dans le monde entier.

L'entente de principe vise – dans les limites du mandat respectif des deux parties – à encourager la coopération dans des domaines d'intérêts communs en matière de contrôle des produits pharmaceutiques et des substances interdites dont les athlètes pourraient faire un usage abusif. Le partenariat vise à prévenir les menaces pour la santé des athlètes et à protéger l'intégrité des compétitions sportives.

L'accord, qui souligne l'importance de la menace que constitue le dopage pour la santé publique, prévoit une collaboration en matière de collecte, de conservation et de partage de l'information et de l'expertise relatives au trafic des substances interdites. L'AMA et la gendarmerie italienne travailleront en étroite collaboration pour identifier les tendances observées dans les domaines du dopage et du trafic.

Cette entente de principe soutient les mesures antidopage nationales et internationales exigées des États parties par la Convention internationale contre le dopage dans le sport de l'UNESCO, qui a maintenant été ratifiée par 177 pays. L'alliance renforcera également la lutte contre le dopage en Italie, où ont déjà été adoptées des lois criminalisant la possession et le trafic de substances améliorant la performance.

David Howman, directeur général, AMA, a déclaré : « L'AMA estime que, dans la plupart des cas, un sportif qui se dope subit l'influence d'un membre de son entourage ou d'un individu sans scrupules qui lui fournit les substances interdites. Notre partenariat avec la gendarmerie italienne nous permettra de partager des informations antidopage essentielles et, ce faisant, de réduire au minimum les possibilités que les substances interdites atteignent le monde du sport.

L'AMA remercie la gendarmerie italienne pour son engagement à l'égard du sport propre. Ce partenariat envoie le signal clair que les organisations du monde entier s'unissent pour faire passer au premier plan les droits des sportifs propres. C'est un message important, non seulement pour le sport, mais aussi pour la santé et le bien-être de la société dans son ensemble. »

Cosimo Piccinno, major-général, carabinieri (NAS), a déclaré : « La conclusion de l'entente avec l'AMA indique clairement une politique de « tolérance zéro » et contribuera à augmenter considérablement le niveau de prévention et de répression de l'utilisation de substances et de méthodes interdites dans le cadre des compétitions sportives. Le partenariat entre l'AMA et la gendarmerie italienne se produit à un moment crucial, un mois seulement après l'entrée en vigueur du Code mondial antidopage révisé qui, avec la révision du Standard international pour les contrôles et les enquêtes (SICE), exhorte les signataires (les organisations antidopage) à mettre l'accent sur les enquêtes et les techniques de collecte d'informations afin d'améliorer leurs programmes antidopage. »

« SANGRE CADUCADA » (SANG PÉRIMÉ)

deportes.elpais.com- 09 Février 2015

« En el congelador de un laboratorio de Barcelona, 211 bolsas de sangre y plasma esperan desde hace casi nueve años que un dedo las despierte y les diga: hablad. Sus esperanzas parecen vanas. La destrucción parece una posibilidad más real, como bien saben las autoridades deportivas y antidopaje mundiales, que dan por perdida, víctima de la prescripción de los hechos, la información y las identidades que podría revelar el análisis del ADN de las bolsas de sangre de la Operación Puerto, cuya sentencia se dictó el 30 de abril de 2013.

Dans le congélateur d'un laboratoire de Barcelone, 211 poches de sang et plasma, attendent depuis presque 9 ans qu'un doigt vienne les réveiller en disant : parlez-en ! Mais l'espoir semble perdu. La destruction semble la possibilité la plus certaine. Les autorités sportives et les autorités antidopage mondiales, savent que l'information et les identités qui pourraient être révélées par l'analyse de l'ADN des poches de sang de l'Operation Puerto, sont perdues, puisque les faits arrivent à prescription, après la sentence dictée le 30 Avril 2013.

Solo cinco ciclistas (Jan Ullrich, Ivan Basso, Michele Scarponi, Jörg Jaksche y Alejandro Valverde) han sido identificados plenamente y sancionados por las autoridades. Los demás nombres que han circulado como presuntos dueños de las bolsas seguirán con la sombra de la sospecha toda la vida, sin que se pueda ya probar ni su inocencia ni su culpabilidad pueda ser sancionada.

Seulement cinq cyclistes (Jan Ullrich, Ivan Basso, Michele Scarponi, Jörg Jaksche y Alejandro Valverde) ont été identifiés et sanctionnés par les autorités. Les autres noms qui ont circulé comme probables propriétaires des poches de sang resteront dans l'ombre du doute toute la vie sans pouvoir prouver ni leur innocence, ni leur culpabilité sanctionnée.

TRAITÉ POUR UN CANCER, TARIK MOUKRIME SUBIT UN CONTRÔLE ANTI-DOPAGE

7sur7.be- 10 Février 2015

Tarik Moukrime (22 ans) ne parle pas encore d'entraînement mais plutôt de revalidation progressive. Opéré en décembre dernier d'un cancer des testicules, il a subi une lourde chimiothérapie de six semaines dont le cycle s'est terminé il y a une dizaine de jours. Ironie du sort, Moukrime a subi un contrôle antidopage de la Communauté Française vendredi dernier. "Je pense que ce contrôle est dû à un manque de communication entre les services", a indiqué Moukrime. "Ma crainte était qu'une mauvaise communication de ce contrôle soit relayée à

"L'IAAF mais nous avons mis le dossier en ordre avec la LBFA." Le Verviétois a effectué une trentaine de minutes de footing mardi à Obourg. "J'en suis à trois séances de ce type par semaine, sans plus. Je dois beaucoup me reposer car les conséquences de la chimiothérapie se font encore sentir. Avec mon médecin et mon entraîneur Henry Salavarda, nous avons mis en place un plan de ré-athlétisation progressive à partir du début mars. Le but est de reprendre ma vie normale d'athlète dans 3 mois. Mais je veux rester en contact avec le milieu athlétique car c'est important pour mon moral et mon mental. D'où ma présence à la journée fédérale à Obourg ce mardi. Je n'ai d'autre objectif pour 2015 que de reprendre du plaisir à courir et de retrouver ma condition d'athlète. La saison 2016 sera orientée sur ma qualification pour les jeux Olympiques de Rio."

DOPAGE : LA COUR DES COMPTES CONSEILLE L'AFLD DE MIEUX CIBLER SES CONTRÔLES

Le Parisien- 11 Février 2015

La Cour des Comptes recommande à l'Agence française de lutte contre le dopage (AFLD) de mieux cibler ses contrôles dans un souci de réduction des coûts, selon son rapport annuel dévoilé mercredi. La Cour juge "large" le champ des contrôles réalisés par l'AFLD, et invite l'instance à "redéfinir ses modalités".

Actuellement, l'AFLD effectue des contrôles sur trois groupes différents : un premier constitué des 17 millions de sportifs licenciés en France ; un deuxième regroupant 20.700 sportifs d'élite ; un troisième dénommé "groupe cible" qui regroupe en substance les meilleurs sportifs français. Ce groupe comptait 429 personnes en 2013. "L'agence ne différencie pas suffisamment sa stratégie de contrôle pour chacune des trois cibles", est-il écrit dans le rapport de la Cour des Comptes. "La mise en place d'une véritable stratégie de contrôle par cible devient indispensable à la fois pour des raisons d'efficacité mais aussi pour des raisons de coût", note le rapport. La Cour des Comptes suggère à l'AFLD quelques pistes. Pour le groupe des 17 millions de licenciés, elle suggère l'abandon des contrôles en compétition. Pour les 20.700 sportifs d'élite, la Cour des Comptes recommande d'avoir recours "aux méthodes de renseignement visant à contrôler mieux plutôt que contrôler plus". Enfin, pour le groupe cible, elle suggère à l'AFLD de "tirer les conséquences de la mise en place progressive" du profil biologique, qui permet de suivre tout au long de l'année un individu et de détecter d'éventuelles anomalies liés à la prise de substance interdite. Pour le moment, le volet hématologique (EPO, notamment) fonctionne, en attendant la mise en place prochaine des volets endocrinien (hormones de croissance) et stéroïdien (anabolisants). Dans sa réponse à la Cour des Comptes, le président de l'AFLD (Bruno Genevois) ne manque pas de souligner que c'est justement "l'Agence qui a donné l'impulsion" dans le domaine du profil biologique. En 2013, l'AFLD a réalisé 11.040 contrôles antidopage en France. Le coût moyen d'un contrôle et de l'analyse était de 541 euros dans le cadre d'une compétition et 235 euros hors compétition. L'AFLD dispose d'un budget annuel d'environ 8 M EUR, abondé principalement par une subvention de l'Etat à hauteur de 7 M EUR, et complété par des ressources propres (travaux d'analyses sur commandes par exemple) pour 1 M EUR.

HOCKEY : MATT CARTER (RAPACES DE GAP) SUSPENDU PENDANT HUIT MOIS POUR DOPAGE

Lemedia05.com- 12 Février 2015

« Matt Carter, qui était le meilleur buteur des Rapaces de Gap jusqu'à sa suspension conservatoire à la fin de l'année, s'est vu infliger une suspension de huit mois par la commission disciplinaire relative à la lutte contre le dopage de la FFHG (Fédération française de hockey sur glace) », selon un communiqué du club. Matt Carter avait été déclaré positif à l'éphédrine, lors d'un contrôle anti-dopage réalisé à la fin du match Rouen-Gap du 23 décembre dernier. Les Rapaces indiquent « accepter cette décision », dont Matt Carter ne fera pas appel. L'attaquant canadien ne pourra donc prendre part à aucune compétition ou manifestation sportive organisée ou autorisée par la FFHG jusqu'au 29 août inclus, précisent les Rapaces. Début janvier, le club avait révélé le contrôle positif de son attaquant. « Asthmatique, Matt Carter suit depuis trois ans un traitement pour limiter les effets de l'asthme avec un médicament vendu légalement aux Etats-Unis en pharmacie et sans ordonnance, Bronkaid, fabriqué par la société Bayer », expliquaient alors les Rapaces. « Ce médicament contient de l'éphédrine, substance interdite en compétition en Europe. » Les dirigeants gapençais précisaient « regretter la négligence de Matt, qui a agi à l'insu du club, même dans un but thérapeutique personnel. Toutefois le club le soutient et l'aidera à apporter au dossier en cours des preuves supplémentaires de sa bonne foi. »

L'éphédrine est une substance interdite en compétition, inscrite dans la catégorie des « stimulants ». Elle est présente dans de nombreux médicaments, en particulier à visée ORL, utilisés dans le traitement de pathologies communes (angine, rhinopharyngite) sous forme de spray collutoire, pastilles à sucer, sirop antitussif...

DOPAGE: ARMSTRONG CONDAMNÉ A PAYER 10 MILLIONS DE DOLLARS A UN EX-PARRAINEUR

Lepopulaire.fr- 16 Février 2015

Lance Armstrong, banni à vie de toute activité dans le cyclisme pour dopage depuis 2012 et privé de ses sept victoires dans le Tour de France, a été condamné par la justice lundi à verser dix millions de dollars (8,8 M EUR) à l'un de ses ex-parraineurs. Selon la décision de la cour d'arbitrage du Texas, l'ancien coureur devra verser 10 millions de dollars à la société SCA Promotions. Armstrong, 43 ans, avait reçu de la firme du Texas un bonus de 4,5 millions de dollars pour ses victoires dans la Grande boucle entre 2001 et 2003 alors qu'il courait pour l'US Postal. Elle avait, en revanche, refusé de régler les cinq millions de primes pour sa victoire en 2004. En 2006, l'ancien cycliste avait gagné un procès et le paiement de 7,5 millions de dollars (par SCA) en jurant avoir gagné sans dopage. En 2013, Armstrong avait finalement reconnu s'être dopé devant la justice, ce qui avait conduit SCA Promotions à réclamer un dommage (12 millions de dollars en tout). *"Nous sommes très contents de la décision. Il est difficile de décrire le préjudice que les mensonges de Lance Armstrong avaient fait subir à SCA. C'est donc un bon début dans la réparation des préjudices subis"*, s'est félicité SCA Promotions dans un communiqué. Selon le tribunal d'arbitrage du Texas, Armstrong a admis avoir menti lors de ses premiers témoignages mais n'a pas *"exprimé de regrets"*.

GANGRÈNE PAR LE DOPAGE, L'UFC VEUT FAIRE LE MÉNAGE

Le Figaro.fr- 20 Février 2015

«Nous avons une politique antidopage très stricte et nous en sommes fiers», déclarait au Figaro Garry Cook il y a à peine un an. Le patron de l'UFC Europe et tous les pontes de l'organisation leader des Arts Martiaux Mixtes sont aujourd'hui gênés aux entournures quand il faut évoquer le dopage dans l'Octogone. Car l'Ultimate Fighting Championship traverse une crise. Plombé par les affaires de dopage ces derniers mois et pointé du doigt, l'UFC a été contraint de réagir en annonçant cette semaine des mesures drastiques pour contrer le fléau.

Le 7 janvier dernier, l'annonce du contrôle positif à la cocaïne de Jon Jones a eu l'effet d'une bombe. Meilleur combattant «livre pour livre» en activité de l'UFC, le champion de la catégorie mi-lourd avait défendu avec succès sa couronne quatre jours plus tôt contre Daniel Cormier à Las Vegas. Le contrôle positif effectué hors compétition un mois avant n'étant pas suspensif, «Bones» Jones avait pu rentrer dans la cage. Informé de la présence de cocaïne chez l'athlète juste avant Noël, Dana White, le président de l'UFC, s'est dit «horrifié». Mais il n'a pas pour autant annulé le combat. *«Jon a passé de nombreux tests avant le combat et Il était propre à 100%»*, s'est-il justifié en mode «damage control».

Anderson Silva, véritable légende du MMA deux fois positif Le grand manitou de l'UFC n'était pourtant pas au bout de ses peines puisque quatre semaines plus tard, c'est Anderson Silva, véritable légende du MMA, qui était rattrapé par la patrouille. Et là point de cocaïne mais des stéroïdes anabolisants. Le Brésilien, de retour un peu plus d'un an après avoir subi une spectaculaire fracture tibia-péroné, a été contrôlé deux fois positif par la commission athlétique du Nevada. Le 9 janvier hors-compétition puis juste après sa victoire contre Nick Diaz le 31 janvier lors du test urinaire post-combat. Là encore, l'opposition n'avait pas été annulée, en raison d'un retard de procédure de la commission athlétique du Nevada. Le vétéran Silva (39 ans) a eu beau nier (*«Je n'ai jamais consommé de produits améliorant les performances sportives»*), les faits parlent d'eux-mêmes. Jones, lui, a fait amende honorable en déclarant avoir consommé *«sciemment»* de la cocaïne lors d'une fête et a depuis suivi un programme de désintoxication. L'UFC lui a infligé une amende de 25.000 dollars. Une paille comparée au million qu'il a amassé pour sa victoire sur Cormier. Et les dizaines de millions que l'UFC a engrangés grâce à cette affiche de premier plan.

Comme si cela ne suffisait pas, Nick Diaz avait lui aussi été contrôlé positif à la marijuana le même jour qu'Anderson Silva! Sans oublier le résultat positif d'un autre combattant, Hector Lombard, après sa victoire contre Josh Burkman dans un duel précédent celui de Jones le 3 janvier dernier. L'année 2014 avait aussi connu son lot de turpitudes avec le départ à la retraite forcé de Chael Sonnen après plusieurs contrôles positifs et l'exclusion à vie de l'UFC du légendaire Wanderlei Silva après que ce dernier avait volontairement évité des contrôles antidopage. En 2013, 26% des tests effectués hors compétition s'étaient révélés positifs. Un pourcentage

inquiétant.

Une image de L'UFC sérieusement écornée

L'image de l'UFC, souvent accusé de laxisme en matière de dopage, est fortement écornée. «*J'étais médecin à l'UFC à ses débuts et j'ai aidé le MMA à obtenir ses licences. Cela me rend triste. En laissant se dérouler ces combats (après des contrôles positifs), les gens vont penser que c'est un sport sale*», se lamente dans le L.A Times Margaret Goodman, docteur de la commission du Nevada. «*Ils disent qu'ils travaillent de notre façon, mais ce n'est pas le cas. S'ils souhaitent prouver qu'ils appliquent notre code, qu'ils commencent par le signer*», dénonce de son côté David Howman, directeur général de l'Agence Mondiale Antidopage (AMA).

Face aux critiques et à la grogne montante des fans, les patrons de l'UFC ne peuvent pas rester les bras croisés. Il en va de l'image et de la pérennité de cette organisation encore jeune (21 ans d'existence) dont la valeur a explosé ces dernières années pour dépasser le milliard de dollars. Mercredi, l'un des deux frères propriétaires de la marque, Lorenzo Fertitta, a annoncé une batterie de mesures. De 500.000 dollars ces deux dernières années, le budget de l'UFC consacré à la lutte contre le dopage passera à «plusieurs millions de dollars». L'organisation travaillera avec une agence indépendante et va renforcer sa collaboration avec les commissions athlétiques de chaque état où les combats se déroulent. Alors qu'un combattant attrapé pour la première fois risque une suspension maximale de 9 mois actuellement, l'UFC annonce des mises au ban pouvant aller jusqu'à quatre ans. Soit le maximum prévu par l'Agence Mondiale Antidopage (AMA).

«*Ce sont des grands garçons. Nous faisons tout ce que nous pouvons. Nous avons 576 combattants sous contrat et nous faisons tout notre possible pour les aider dans leur vie*», déclarait Dana White à Fox Sports le mois dernier. Face à la crise, le président de l'UFC a troqué son discours paternaliste pour celui de la fermeté. «*Des suspensions de deux à quatre ans représentent une menace pour votre carrière. Si vous avez 28 ans et que vous vous faites prendre, vous pouvez tirer un trait dessus*», a-t-il prévenu mercredi.

Des déclarations d'intention qui satisfont Georges Saint-Pierre. Considéré par beaucoup comme le meilleur combattant de l'histoire de l'UFC, le Canadien avait mis sa carrière entre parenthèses en raison des problèmes de dopage. «*Notre sport va dans la bonne direction. Hâte de découvrir ces nouvelles procédures et les nouvelles sanctions*», a tweeté l'ancien champion qui a toujours conditionné son retour dans l'Octogone à un durcissement des règles sur le dopage. Un retour qu'a tout intérêt à favoriser l'UFC, les combats de Saint-Pierre étant parmi les plus lucratifs.

DOPAGE : LES PHARMACIENS SERONT SENSIBILISÉS AUX RISQUES LIÉS AUX COMPLÉMENTS ALIMENTAIRES

LE QUOTIDIEN DU MÉDECIN.fr- 25 Février 2015

Le ministre des sports Patrick Kanner et la présidente de l'Ordre des Pharmaciens (CNOP), Isabelle Adenot, ont signé ce mardi 25 février une convention sur la prévention du dopage, induit par la prise de compléments alimentaires. «*Ces produits peuvent contenir des molécules dopantes inscrites sur la liste des substances et méthodes dopantes interdites de l'agence mondiale antidopage*», lit-on dans la convention, qui répond à l'action n° 8 du plan gouvernemental de lutte contre les drogues 2013-2017 de la MILDECA. La convention prévoit que le CNOP, via son comité d'éducation sanitaire et sociale de la pharmacie française (CESPHARM), sensibilise les pharmaciens aux risques sanitaires liés aux conduites dopantes et à leur rôle en matière de prévention du dopage. Le CESPHARM doit leur proposer des outils (affiches plaquettes..) pour jouer leur rôle d'information de la patientèle et notamment savoir l'orienter vers des compléments répondant à la norme AFNOR NV F 94-001. La direction des sports devrait aider le Cespharm à élaborer ces supports. En contrepartie, le CNOP recevra en deux fois une subvention d'au maximum 20 000 euros (10 000 euros, lors de la signature de la convention, le reste lors de la remise du rapport détaillant l'implémentation des supports d'information, le 31 décembre 2015 au plus tard). 1/5 des compléments alimentaires contient une substance dopante. Un complément alimentaire sur cinq environ contient des substances dopantes, selon des estimations officielles. Et 15 % de ces compléments seraient «*contaminés*» par des substances anabolisantes.

En France, environ 150 sont labellisés «*non dopant*», mais de nouveaux produits parviennent légalement sur le marché chaque année. «*Certains sportifs peuvent prendre à leur insu des médicaments - contre le rhume par exemple - qui peuvent les faire déclarer "positifs" à la pseudoéphédrine*», a indiqué Isabelle Adenot. «*De même, un mauvais usage des compléments alimentaires, soit par un dosage inapproprié soit par une association avec d'autres produits*», peut conduire à être considéré comme dopé, a poursuivi la présidente de l'Ordre. «*Cette convention sur la problématique du dopage lié à l'usage de compléments alimentaires s'inscrit dans cette volonté de notre institution de contribuer à la lutte contre les addictions. La lutte contre le dopage fait explicitement partie des obligations déontologiques des pharmaciens*», a déclaré Isabelle Adenot, en précisant que le CESPHARM avait pour mission d'aider les pharmaciens à promouvoir la santé publique. «*Les pharmacies sont le premier circuit de distribution des compléments alimentaires en France. (...) Elles sont en première ligne pour*

engager un dialogue avec les sportifs », a-t-elle dit. « Chaque pharmacien doit pouvoir parler avec les sportifs, ceux relevant du haut niveau comme les amateurs, de ce qu'est une bonne pratique médicamenteuse ou de l'intérêt de consommer tel ou tel produit en cas de besoin », a insisté Patrick Kanner.

POUR LUTTER CONTRE LE DOPAGE, UN ENCADREMENT DES COMPLÉMENTS ALIMENTAIRES

Le Monde.fr- 25 Février 2015

De nombreux sportifs, professionnels ou amateurs, sont devenus des gros consommateurs de compléments alimentaires. Du champion olympique de natation Florent Manaudou, qui reconnaît prendre de la créatine, aux joueurs de rugby, au sujet desquels un livre à paraître le 5 mars (*Rugby à charges*, La Martinière) rappelle qu'ils se baladent souvent avec « leur boîte de prot' » (comprendre « protéines »), les compléments alimentaires, aussi appelés « suppléments nutritionnels », sont fréquemment utilisés pour aider à la prise de masse musculaire.

Lire aussi : Rugby : le XV de France sous « amphets » dans les années 1980 ?

Leur utilisation nécessite une connaissance parfaite du produit, car certains contiennent des produits dopants, comme des amphétamines ou des stéroïdes anabolisants. En 2013, la hurdleuse (coureuse de haies) française Alice Decaux avait ainsi été privée des Mondiaux d'athlétisme de Moscou, contrôlée positive à cause d'un complément alimentaire qui contenait des traces d'amphétamines.

Mardi 24 février, le ministère des sports et l'ordre des pharmaciens ont signé une convention de « *prévention du dopage lié à l'usage des compléments alimentaires par les sportifs* ». Isabelle Adenot, présidente de l'ordre des pharmaciens, explique cette démarche au *Monde*.

La majorité des sportifs achètent leurs compléments alimentaires sur Internet ou dans des magasins spécialisés. Faut-il les inciter à aller plutôt en pharmacie ?

Le but de cette convention n'est pas d'inciter les sportifs à venir acheter leurs compléments en pharmacie. Dans le premier article du code de déontologie des pharmaciens, il est écrit que les pharmaciens doivent contribuer à l'information du public en matière sanitaire et sociale, notamment en matière de lutte contre la toxicomanie, de maladies sexuellement transmissibles et de dopage. La signature de cette convention avec le ministère des sports s'inscrit dans cette démarche.

A titre d'exemple, l'ordre a également signé une convention avec la Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives (Mildeca). Les sportifs doivent savoir qu'ils auront les conseils appropriés s'ils viennent en pharmacie.

Cette question de l'information est primordiale...

En effet, certains sportifs prennent des médicaments sans savoir qu'ils contiennent des produits dopants. La mauvaise surprise tombe au moment des contrôles. Il est nécessaire d'être parfaitement informé. En ce qui concerne les compléments, souvent les sportifs pensent qu'il n'y a pas le même risque qu'avec les médicaments, et donc l'attention se relâche.

En quoi consiste cette convention ?

Des brochures seront distribuées et mises à la disposition des pharmaciens. Elles ont été élaborées par le comité d'éducation sanitaire et sociale. On sensibilise les pharmaciens à la problématique du dopage, via cette question des compléments. Localement, il pourra y avoir par exemple des réunions organisées avec les clubs sportifs.

En août 2013, Michel Marle, président du comité de prévention du dopage à la Fédération française d'athlétisme, déclarait au *Monde* « que les compléments alimentaires s'apparentent à une démarche dopante sociétale ». Quelle est votre position concernant ce sujet ?

Ce n'est pas notre rôle d'intervenir dans ce domaine. Beaucoup de Français pratiquent le sport, pas seulement l'élite qui évolue au niveau international. Des contrôles antidopage sont organisés dans beaucoup de compétitions, quel que soit le niveau. Notre rôle est donc de donner aux pharmaciens les moyens d'informer les sportifs.

Parfois, les notices de médicaments ne sont pas mises à jour au gré de l'évolution des interdictions. Est-ce un réel problème ?

La notice des médicaments n'est pas faite par le fabricant. C'est d'ailleurs un document juridiquement opposable. Il est vrai que lorsqu'il y a des changements dans la liste des interdictions de produits il faudrait procéder dans le même temps à l'actualisation des notices. Ce n'est pas facile. Clairement, la seule solution est de toujours vérifier. Il est indispensable que le sportif signale sa qualité lorsqu'il se rend en pharmacie.

SÉBASTIAN COE : «PLUS DE TESTS QUE LES AUTRES SPORTS»

L'Équipe.fr- 25 Février 2015

Candidat à la présidence de la Fédération internationale (IAAF), qui se déroulera en août, le Britannique Sebastian Coe (58 ans) a affirmé mercredi que l'athlétisme faisait, en matière de lutte antidopage, «plus que dans n'importe quel autre sport.» «Usain Bolt est l'athlète le plus contrôlé de la planète, hommes et femmes confondus, tous sports confondus», a-t-il assuré.

Coe est également revenu sur le vaste scandale de dopage qui ébranle le Russie, né de la diffusion par la chaîne de télévision publique allemande ARD d'un documentaire intitulé «Dopage confidentiel : comment la Russie fabrique ses vainqueurs». «Il y a une enquête de l'IAAF et de l'AMA, a-t-il rappelé. Laissons-les terminer leur travail et nous verrons clairement quels sont les enjeux et les problèmes. Les Fédérations ont des programmes antidopage de bonne qualité. L'IAAF effectue plus de tests que les autres fédérations sportives mondiales, et nous sommes très transparents sur la façon dont nous le faisons. On ne devra jamais être complaisants, nous devons toujours faire mieux. Mais je ne crois pas que notre sport, l'athlétisme, mérite d'être pointé du doigt dans ce domaine. Nous dépensons deux millions de livres par an pour le groupe des tops athlètes.»

"SEULS DES PROGRAMMES ANTIDOPAGE DE QUALITÉ PERMETTENT DE MESURER LA VÉRITABLE PRÉVALENCE DU DOPAGE"

Wada-ama.org- 25 Février 2015

L'AMA a pris connaissance de l'étude publiée récemment aux Pays-Bas : Prevalence of Doping Use in Elite Sports: A Review of Numbers and Methods.

Nous reconnaissons que des analyses réalisées au fil des ans suggèrent que la prévalence du dopage est nettement plus élevée que ne l'indique notre rapport sur les données de contrôles antidopage, qui chiffre les résultats d'analyse anormaux actuels entre 1 et 2 %.

Dans le cadre de la révision – et depuis peu de la mise en œuvre – du Code mondial antidopage révisé, l'AMA a introduit une série de mesures renforcées qui, croit-elle, reflèteront mieux la prévalence du dopage dans le sport. On préconise désormais des programmes de qualité ciblant des sports en particulier et misant sur des contrôles auprès des bons sportifs pour les bonnes substances et au bon moment, ainsi qu'une importance accrue à la collecte et au partage d'informations permettant de résoudre les cas de dopage. Il revient néanmoins aux organisations antidopage du monde entier d'appliquer ces mesures efficacement afin que nous puissions dresser un portrait fidèle de la prévalence du dopage dans le sport.

En outre, l'obligation en 2015 d'utiliser le Système d'administration et de gestion antidopage (ADAMS) (ou tout autre système approuvé par l'AMA) incitera, nous l'espérons, les organisations antidopage (OAD) à soumettre toutes leurs informations de gestion des résultats, y compris leurs données sur les violations des règles antidopage. Si les organisations endossent pleinement leurs responsabilités à ce titre, alors seulement serons-nous en mesure de fournir un tableau complet des données globales sur les sanctions.

DOPAGE : LAURE BOULLEAU DE NOUVEAU INQUIÉTÉE

20 Minutes- 27 Février 2015

L'Agence française de lutte contre le dopage (AFLD) a indiqué à la footballeuse Laure Bouleau se saisir de la procédure concernant ses trois manquements à des contrôles antidopage, a indiqué vendredi à l'AFP l'avocat de l'internationale française.

«L'AFLD nous a indiqués que Laure Bouleau serait convoquée devant le Collège de l'agence», a expliqué Me Alexis Gramblat.

En décembre, la joueuse du Paris SG et de l'équipe de France de football s'est retrouvée sous le coup d'une procédure pour avoir manqué à trois reprises des contrôles antidopage.

Dans un premier temps, la Fédération française de football (FFF), saisie par l'AFLD, avait décidé de ne pas sanctionner la joueuse.

Vendredi, le Conseil d'État a invalidé le recours intenté par Laure Bouleau au sujet du 3e manquement, ouvrant la voie à une reprise d'une procédure par l'AFLD, qui est donc effective.

Sa participation au Mondial menacée

Aucune date d'audience n'a été précisée - la procédure pouvant prendre deux à trois mois, ou moins - pour cette audience, dont l'avocat a précisé qu'elle serait ouverte aux médias.

«L'AFLD nous a demandé si nous souhaitons qu'elle le soit, et nous le souhaitons. Nous n'avons aucun secret et notre dossier est solide», a souligné le conseil de la joueuse.

La défense de la joueuse estime que le troisième manquement, en date du 10 juin 2014, a été constaté par un préleveur mandaté par l'AFLD qui ne disposait pas de «toutes les habilitations», selon Me Gramblat.

«C'est un peu comme si quelqu'un recevait une contravention d'une personne qui n'est pas un policier et n'a pas l'autorisation d'en faire : tout le monde contesterait», a exposé l'avocat.

Si Laure Boulleau venait à être sanctionnée par l'AFLD, son avocat a également précisé que la joueuse se tournerait alors vers le Conseil d'État, comme l'y autorise la loi. Une éventuelle sanction mettrait en péril sa participation à la coupe du monde (6 Juin-5 Juillet) au Canada avec les Bleues.

RUGBY : LES DÉMONS DU DOPAGE

Le Monde.fr- 27 Février 2015

Dans les allées de Marcoussis, au Centre national de rugby, le mot est sur toutes les lèvres depuis que des extraits de *Rugby à charges* (éditions La Martinière, 294 p.) ont percé dans la presse. Un gros mot : dopage. L'ouvrage ne paraîtra que le 5 mars, mais *Le Monde* a pu le lire dans son intégralité. Après s'être attaqué il y a une décennie au mythe Armstrong, le journaliste Pierre Ballester est allé gratter sous la mêlée. Et ce qu'il y a découvert fait froid dans le dos.

Pauvre Philippe Saint-André. Jusqu'à présent, le sélectionneur du XV de France devait déjà s'expliquer à longueur de journée sur les contre-performances de ses Bleus, qui jouent contre les Gallois samedi 28 février, au Stade de France, dans le Tournoi des six nations. Le voilà désormais obligé de défendre l'honneur de son sport : « Notre dopage, c'était la passion, l'envie de jouer, de se faire des passes. L'envie aussi de boire deux-trois bières après le match avec notre public », assure celui qui fut l'ailier des Bleus entre 1990 et 1997, bien avant d'en devenir l'entraîneur.

Las, *Rugby à charges* n'est pas le premier signal d'alarme pour un sport qu'on a longtemps cru préservé. Lors de son audition au Sénat, en mars 2013, Françoise Lasne lâche une bombe devant la commission d'enquête sur le dopage. Le sport le plus touché en France n'est pas le cyclisme, mais le rugby, assène la directrice du laboratoire de l'Agence française de lutte contre le dopage (AFLD). Un mois plus tard, c'est l'ancien pilier international Laurent Bénézec qui tire la deuxième salve dans ces colonnes : « Les preuves sont sous nos yeux, mais apparemment, ça n'intéresse personne. Le rugby est exactement dans la même situation que le cyclisme avant l'affaire Festina. » En 1998, une perquisition de l'équipe Festina en plein Tour de France avait révélé l'ampleur du dopage dans le peloton et l'existence d'une nouvelle molécule miracle, l'EPO.

Jusqu'ici, le rugby n'a jamais subi un tel cataclysme médiatico-sportif, tout au plus quelques contrôles positifs sans lendemain. Mais les langues se délient. Quelques jours après les déclarations fracassantes de Françoise Lasne, l'ancien demi de mêlée de La Rochelle et du XV de France Jean-Pierre Elissalde reconnaît au micro de France Bleu avoir touché aux amphétamines à deux reprises dans sa longue carrière entre 1973 et 1988.

Lorsqu'il a commencé ses travaux, Pierre Ballester disposait de ces trois témoignages. Après plusieurs mois d'enquête, il en a collecté une cinquantaine d'autres. L'un des plus bavards est Jacques Mombet, qui fut aux premières loges pour avoir été le médecin du XV de France pendant vingt ans, entre 1975 et 1995. Aujourd'hui octogénaire, le bon docteur Mombet révèle que la prise d'amphétamines était généralisée chez les Bleus entre 1970 et 1985 : « Ils avaient chacun leur pilule devant leur assiette, lors du repas d'avant-match. C'était comme ça à tous les matchs. » Même leur flamboyant capitaine, Jean-Pierre Rives, aurait eu recours à ces stimulants proscrits depuis 1965. L'ancien responsable médical de Clermont, Hubert Vidalin, se souvient ainsi de « Casque d'or » en train d'« avaler six Captagon de rang dans les vestiaires d'avant-match ».

D'après Jacques Mombet, c'est son confrère Jean Pène – aujourd'hui décédé – qui distribuait les pilules. La rencontre où l'effet de ces substances illicites « s'est vu le plus » aurait eu lieu en 1986. Cet après-midi de novembre, des Bleus en état de grâce envoient valdinguer la Nouvelle-Zélande (16-3) lors d'un test-match à Nantes. Susplicieux, les « All Blacks » porteront d'ailleurs « discrètement l'affaire devant le Board ». L'instance suprême du rugby finira par avertir le ministère des sports. Qui transmettra à son tour l'information à la Fédération française de rugby (FFR), qui, toujours selon Jacques Mombet, fermera les yeux... Contacté par *Le Monde*, l'ex-vedette du XV de France, Serge Blanco, aujourd'hui vice-président de la FFR, n'a pas répondu à nos sollicitations.

Les anciens se disent aujourd'hui « salis » et « diffamés ». Et les langues se délient encore moins facilement dès qu'il s'agit du rugby moderne. Depuis 1995, le passage au professionnalisme a pourtant aussi bien démultiplié le budget des clubs, le salaire des joueurs... que la tentation du dopage.

Olivier Lambert, l'ancien médecin de Perpignan, dénonce des pressions internes : « Il est arrivé en assemblée générale du club qu'un entraîneur me dise : "S'il te plaît, on a une finale ; tu nous donnes tout ce que tu as." Je lui ai alors posé la question : "Si j'avais un produit interdit et indétectable, devrais-je le donner aux joueurs ?" Il

m'a répondu : "Bien sûr que oui." » Le médecin a finalement quitté ses fonctions à quelques mois du sacre des « Sang et or », lors du championnat de France 2008-2009.

« Docteurs Mabuse »

Dans les trousseaux à pharmacie : corticoïdes (contrôle positif de l'international Pieter de Villiers en 2002), stéroïdes anabolisants (l'AFLD en a retrouvé des traces chez cinq joueurs du Stade Français et du Racing Métro en 2008), voire EPO (« *Je sais que quelques joueurs y ont eu recours, mais très peu* », se souvient le docteur Mombet, qui a présidé la commission médicale de la Fédération) ont pris la relève des « amphet' ». A la distribution, des « docteurs Mabuse » à la périphérie des clubs. « *Il existe des préparateurs extérieurs qui collaborent auprès de clubs et qu'on a dans le collimateur* », reconnaît le docteur Christian Bagate, chargé de la lutte antidopage à la FFR. Et de compter sur ses doigts : « *J'arrive à sept.* »

Parmi ces « préparateurs », Alain Camborde figure en tête de liste. Vice-champion du monde de body-building en 1993, il a été condamné en juin 2013 à trois mois de prison avec sursis par le tribunal correctionnel de Pau pour « *importation et détention de marchandises prohibées et exercice illégal de la profession de pharmacien* ». « *Au plus fort de mes interventions individualisées [entre 2003 et 2007], j'avais en clientèle 150 joueurs environ, principalement en Top 14* », explique Camborde. Dans le lot, une pelletée d'anciens ou d'actuels membres du XV de France : Damien Traille, Imanol Harinordoquy, Maxime Mermoz, Dimitri Yachvili, Maxime Médard. Ou encore Yoann Huget, titulaire samedi contre le Pays de Galles, mais qui a raté la Coupe du monde 2011, suspendu pour avoir manqué trois contrôles antidopage.

Le demi de mêlée du XV de France, Sébastien Tillous-Borde a lui aussi consulté Camborde. « *Quand il est venu me voir pour la première fois, il était à Biarritz et devait faire 74 kilos. [...] Aujourd'hui, Tillous doit être à 94 kilos parce qu'il s'y est enfilé, parce qu'il a adopté l'attitude d'un pro* », raconte Camborde, qui nie avoir donné des produits dopants à ses clients malgré les cachets de Clenbutérol – un anabolisant qui avait causé la perte d'Alberto Contador sur le Tour 2010 – retrouvés à son QG palois par les gendarmes...

Tillous-Borde, 29 ans, 11 sélections avec les Bleus, joue à présent au RC Toulon. Championne de France et double championne d'Europe en titre, l'armada varoise recourt aux services d'un personnage aux méthodes controversées décrit par Christian Bagate comme un « *gourou* » : Jean-Pierre Darnaud, un ostéopathe qui ne figure plus à l'ordre des kinésithérapeutes. « *J'ai eu des témoignages de joueurs qui me parlaient d'anesthésies, de mésothérapie, d'infiltrations de corticoïdes, de micro-injections de sang qu'on inocule dans une blessure pour accélérer la cicatrisation* », rapporte Hubert Vidalin, membre de la commission médicale de la Ligue nationale de rugby. Hubert Vidalin était le médecin chef de Clermont depuis 1976, jusqu'à ce que le fameux ostéopathe débarque en Auvergne, en 2006. « *Au départ, on a refusé qu'il fasse partie de l'équipe médicale parce qu'on n'avait pas pu avoir accès à ses diplômes, à son CV. [...] Dans un second temps, on me l'a imposé. Et ils ont décidé de se séparer de moi* », poursuit Hubert Vidalin.

Le sélectionneur du XV de France, Philippe Saint-André, n'a lui jamais eu de réserve vis-à-vis de Jean-Pierre Darnaud. « *PSA* » l'a emmené avec lui en Angleterre lorsqu'il entraînait Gloucester (1998-2002), puis l'a fait venir à Toulon quand il a pris les commandes du RCT. « *Philippe Saint-André a fait des pieds et des mains pour qu'il rejoigne le staff médical du XV de France au début de son mandat, fin 2011* », révèle Pierre Ballester, qui connaît bien les arcanes de l'équipe de France pour avoir dirigé le magazine de la Fédération de 2003 à 2013.

Malgré une opposition des instances médicales de la FFR, « *à l'automne 2014, une réunion du staff hors cellule médicale a évoqué le recrutement de Jean-Pierre Darnaud dans la perspective de la préparation des Bleus à la prochaine Coupe du monde en septembre 2015* ». Contacté par l'auteur, l'ostéopathe a répondu qu'il « *ne parle plus aux journalistes* ». On attend en revanche la réponse de Toulon et de Philippe Saint-André une fois qu'ils auront terminé la lecture de *Rugby à charges*.

LES BLEUS DE SAINT-ANDRÉ INDIFFÉRENTS AUX ACCUSATIONS DE DOPAGE

Le Figaro.fr - 27 Février 2015

« *Perturbés ?* » Yoann Maestri répète la question, incrédule. Est-ce que le bruit, un tantinet exagéré vu l'absence de toutes preuves et la référence à des affaires vieilles d'au moins vingt ans, autour de la sortie de « rugby à charges », le « brulot » de Pierre Ballester, a perturbé la semaine des bleus, en pleine préparation du match contre le Pays de Galles. Le deuxième-ligne éclate de rire. « *Je n'en ai pas l'impression non.* » même sourire amusé chez Brice Dullin. « *Ne vous inquiétez pas, ça n'a perturbé personne* », rigole l'arrière.

Pas de tempête à Marcoussis. Tout juste une vaguelette. Une pointe d'agacement devant les amalgames et autres raccourcis rapides. Un zeste de fatalisme aussi. Mais aucun emportement. Et une réplique argumentée, sereine. Et parfois humoristique. Ainsi la réponse de Dullin. « *Je ne suis pas la bonne personne à questionner. Si j'avais pris des produits, je n'ai pas dû prendre les bons* », taquine le Racingman, 1,76 m pour 80 kilos. Même remarque de la part du Parisien Jules Plisson. « *Si j'étais dopé, je ne serais pas comme ça physiquement* », insiste l'ouvreur, 92 kilos pour 1,84 m quand même.

Il reconnaît cependant prendre des «compléments alimentaires pour mieux récupérer. Et pourtant je vous promets que, deux, trois jours après un match, je ne peux pas rejouer un match de rugby...» Un aveu prolongé par le tonique flanker du Racing-Métro, Bernard le Roux. «On prend parfois de la créatine ou des protéines, mais c'est pour la récupération», précise le joueur d'origine sud-africaine.

«Je n'ai jamais rencontré un mec qui essayait de détourner les règles, prolonge Jules Plisson. Je ne vois pas comment un joueur pourrait prendre des produits. On est tellement surveillé. Il y a tellement de contrôles. Tous les trois mois, pour le suivi longitudinal, avec des prises de sang. Il y a assez de contrôles inopinés pour ne pas passer à travers. Et tous les produits, tous les compléments alimentaires que l'on peut prendre sont contrôlés par les docteurs, par l'Agence Française de Lutte contre le Dopage. De toute façon, j'appelle le docteur avant même de prendre un Aspégic», conclut en plaisantant, le demi d'ouverture du Stade Français.

Sofiane Guitoune prend, lui aussi, le parti d'en rire. «Mais où vous allez chercher tout ça! J'hallucine, force l'ailier bordelais en riant. On ne m'a jamais proposé ça de ma vie. Et puis ça servirait à quoi de briller trois mois pour se faire griller? Tu sais très bien que si tu te dopes, tu vas te faire prendre. Tous les trois mois, on a des prises de sang obligatoires. Après les matches, il y a également des contrôles et des joueurs cibles par club. Même si le rugby a changé, je trouve ça bizarre d'en parler. Je suis à dix-mille lieues de voir qu'il y a du dopage dans le rugby. Moi je mange normalement, je vais au McDo, je bois des bières après les matches, je prends du Nutella.»

Si les soupçons les irritent, le sujet ne les dérange pas. Au contraire. «C'est bien de parler du dopage pour sensibiliser les jeunes autour de nous», poursuit Sofiane Guitoune. «Ça ne nous fait pas peur. Ce n'est pas une mauvaise chose qu'on en parle et qu'on soit surveillé», renchérit Brice Dulin. Nourrit-il parfois des doutes sur un adversaire? «On ne peut pas se baser sur les gabarits, dire celui-là est solide alors... Le dopage existera toujours. Et il faut tout mettre en œuvre pour qu'il soit contré, pour que les rares joueurs qui font ces mauvaises choses soient sévèrement sanctionnés. Mais qu'on n'oublie de dire que la grande majorité des joueurs est clean...»

JOAO GOMES SUSPENDU SIX MOIS

L'Equipe.fr- 27 Février 2015-03-11

Contrôlé positif à un diurétique lors des Championnats du monde en petit bassin, à Doha fin 2014, Joao Gomes Junior a été suspendu six mois par la fédération internationale (Fina) vendredi. Le brasseur brésilien, titré à trois reprises au Qatar, conserve cependant ses médailles d'or des relais (4x50m, 4x100m et 4x50m mixte), dont il avait nagé les séries qualificatives sans participer aux finales. Le nageur de 29 ans, qui risquait jusqu'à quatre ans de suspension, avait clamé son innocence et indiqué, via son avocat, «une contamination accidentelle».

SUSPENSION : ALESSANDRO BALLAN GAGNE 5 MOIS

L'Equipe.fr- 28 Février 2015

Condamné à deux ans de suspension à partir du 1er janvier 2014 pour utilisation d'un traitement à l'ozone en 2009, alors qu'il évoluait sous les couleurs de la Lampre, Alessandro Ballan pourra finalement recourir à partir du 17 août prochain. La raison : le Tribunal arbitral du sport (TAS) a décidé de reculer la date de début de sa suspension à août 2013.

«Je suis toujours en contact avec quelques équipes et je ne me suis jamais arrêté de m'entraîner, parce que j'ai toujours cru à un retour», a commenté l'Italien (35 ans), champion du monde en 2008 et vainqueur du Tour des Flandres en 2007.

2^{EME} CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE ET LE DOPAGE DANS LE SPORT

Wada-ama.org- 28 Février 2015

Les représentants des milieux pharmaceutique et de l'antidopage se sont réunis à Tokyo aujourd'hui dans le cadre de la Deuxième Conférence internationale sur l'industrie pharmaceutique et la lutte contre le dopage. L'événement s'articulait autour du thème : Les nouvelles avancées pour le sport propre et la société.

Tenue à Meiji-Kinen-kan (Tokyo), la Conférence a été organisée à la suite du premier rassemblement novateur du genre à Paris en novembre 2012. Elle a réuni des représentants d'importantes organisations pharmaceutiques, du sport et de l'antidopage, qui ont exploré de nouveaux moyens pour protéger les droits des sportifs propres et réduire l'abus de médicaments homologués et non homologués. Ce rassemblement, qui constituait la plus récente

mesure collaborative entre les deux sphères d'expertise, avait pour but de renforcer la coopération et le partage d'informations pour éradiquer le dopage au sein du sport et de la société en général.

La Conférence était organisée conjointement par l'Agence mondiale antidopage (AMA), le ministère de l'Éducation, de la Culture, des Sports, de la Science et de la Technologie (MEXT) du Japon, l'Agence antidopage du Japon (JADA), l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), et appuyée par la Fédération internationale de l'industrie du médicament (FIIM), la Fédération des associations de fabricants de produits pharmaceutiques du Japon (FPMAJ) et l'Association des fabricants de produits pharmaceutiques du Japon (JPMA).

Le ministre d'État de l'Éducation, de la Culture, des Sports, de la Science et de la Technologie (MEXT) du Japon, M. Hideki Niwa, a accueilli quelque 300 participants à ce rassemblement, auquel prenaient aussi part la directrice, Division de l'éthique, de la jeunesse et des sports à l'UNESCO, Mme Angela Melo, le vice-président de la FIIM et président de la FPMAJ, M. Masafumi Nogimori, le président de l'AMA, Sir Craig Reedie, et le président de JADA, le professeur Hidenori Suzuki.

Le président de l'AMA, Sir Craig Reedie, a déclaré ce qui suit : *« Cette Conférence constitue le premier événement d'envergure depuis l'entrée en vigueur du Code mondial antidopage, le 1er janvier dernier. Elle est considérée comme déterminante, compte tenu des rapports de plus en plus étroits qui se nouent entre la communauté antidopage et l'industrie pharmaceutique. Alors que nous amorçons un nouveau chapitre dans la lutte contre le dopage, l'une des grandes priorités de l'AMA est de former des partenariats avec les compagnies pharmaceutiques afin de permettre à celles-ci de transmettre à l'AMA des informations sur ses produits en développement qui présentent des risques de mésusage au sein du sport, et réciproquement à l'AMA de transmettre à ces firmes des informations sur les substances dont les sportifs abusent. De telles alliances bénéficieront aux deux parties. Ainsi, les discussions tenues aujourd'hui étaient déterminantes pour nos efforts de protéger les sportifs propres. Les avantages de ces partenariats demeurent l'identification précoce de médicaments en développement au potentiel dopant et la mise au point en temps opportun de méthodes pour détecter de telles substances. Cette approche a porté ses fruits au cours des dernières années et a permis de sanctionner nombre de sportifs qui avaient pris des substances interdites en développement ou carrément obsolètes. »*

M. Hideki Niwa, ministre de l'Éducation, de la Culture, des Sports, de la Science et de la Technologie (MEXT) du Japon, et membre du Comité exécutif de l'AMA, a déclaré : *« À titre d'hôte conjoint de cette conférence avec l'AMA, l'UNESCO et JADA, je me réjouis que tous les participants du monde entier et du Japon soient réunis à Tokyo. La lutte contre le dopage étant un enjeu autant pour le monde du sport que pour les pouvoirs publics, deux acteurs également actifs dans le processus, c'est un plaisir de constater que les partenaires ont répondu à notre appel. La Conférence a témoigné de notre engagement envers les activités antidopage et de l'importance qu'il faut accorder à l'établissement de partenariats. Elle a marqué une étape essentielle dans la collaboration des spécialistes des différents domaines en vue de protéger les valeurs du sport et la santé publique. Comme Tokyo sera l'hôte des Jeux olympiques en 2020, j'espère que le programme PLAY TRUE 2020, Sport for Tomorrow permettra d'étendre ce type de relations à l'échelle nationale et internationale. »*

Le professeur Hidenori Suzuki, M.D., président de JADA, a déclaré : *« JADA est honorée d'accueillir à Tokyo tous les participants du monde entier et du Japon à cette conférence majeure, qui constitue une occasion parfaite de souligner le but commun des spécialistes des différents domaines de l'industrie pharmaceutique et de la communauté antidopage : protéger la santé publique. Dans le sillage de notre entente de principe avec la FPMAJ et l'AMA signée en juin 2013, ce rassemblement montre que nous sommes conscients, comme vous tous, de l'importance d'étendre les partenariats dans le but de prévenir l'abus des médicaments et de partager les informations, le cas échéant, dans le cadre d'un engagement conjoint. En vue des Jeux olympiques et paralympiques de Tokyo en 2020, nous avons le plaisir de lancer le programme à long terme du gouvernement, sous le nom de PLAY TRUE 2020, Sport for Tomorrow. J'espère que ce rassemblement à Tokyo nous permettra de renforcer la collaboration avec tous les partenaires concernés. »*

Mme Angela Melo, directrice, Division de l'éthique, de la jeunesse et des sports à l'UNESCO, a déclaré : *« En tant que co-organisatrice, l'UNESCO est très heureuse de participer à cette deuxième rencontre internationale. Cette édition 2015, à Tokyo, revêt une importance particulière pour nos efforts de coordination des activités et des ressources préconisés par la Convention internationale contre le dopage dans le sport. À la lumière de la cinquième Conférence des États parties qui aura lieu à Paris, en novembre 2015, c'est aussi l'occasion pour l'UNESCO de présenter sa vision aux partenaires réunis à Tokyo, dans le but de faire avancer son objectif d'un partenariat multilatéral fructueux et concret. Dans la continuité de l'édition 2012 de la Conférence, à Paris, qui a instauré l'engagement formel de l'industrie pharmaceutique aux côtés des gouvernements, de l'AMA et de l'UNESCO, l'édition 2015 représente une occasion tout aussi importante de faire de la protection des sportifs et du*

besoin d'un mécanisme de partage de l'information l'un des principaux défis de la promotion de l'intégrité dans le sport. L'unanimité de tous les participants sur ces valeurs sociales immanentes prouve qu'elles demeurent un bien commun et universel. Avec ses partenaires, l'UNESCO réaffirme sa conviction que les compétitions et les pratiques sportives doivent être préservées et que les soupçons de dopage doivent être dissipés, et elle continue de contribuer à ce que les efforts entrepris à Tokyo se concrétisent en résultats visibles. Pour cela, le partenariat avec l'industrie pharmaceutique, les gouvernements et le Mouvement sportif doit poser les fondations d'une approche qui combine pragmatisme et collaboration. Nous devons donc parvenir à des solutions dans cette perspective de convergence d'intérêts non discordants. »

M. Masafumi Nogimori, vice-président de la FIIM et président de la FPMAJ, a déclaré : « *La réussite de la coopération entre l'AMA et l'industrie pharmaceutique mérite d'être soulignée. C'est un partenariat concret dans lequel l'industrie pharmaceutique investit des ressources considérables, notamment pour le partage de l'information, afin de prévenir l'usage des substances interdites améliorant la performance. Les plus grandes sociétés pharmaceutiques mondiales axées sur la recherche fournissent très tôt à l'AMA des informations sur les produits en développement qui pourraient être utilisés afin d'améliorer la performance. À titre de membres de la communauté antidopage, nous sommes fiers de jouer un rôle pour assurer l'équité dans le sport et nous sommes déterminés à continuer de travailler ensemble pour limiter l'abus de médicaments homologués et non homologués par des sportifs sans scrupules. « Nous devons accroître la coopération pour contrer les tentatives des sportifs qui se dopent d'échapper à la détection. Nous ne voulons surtout pas que les travaux inlassables de nos chercheurs pour découvrir et développer des médicaments destinés à sauver des vies, qui représentent notre contribution à une société plus saine, soient utilisés pour tricher ou miner la confiance dans le sport. La collaboration entre l'AMA et la FIIM est un bon moyen pour empêcher les athlètes qui se dopent de nuire à l'innovation pharmaceutique. »*

Des représentants d'organisations telles que l'Organisation mondiale de la santé (OMS), Interpol, Pfizer et GlaxoSmithKline ont évalué les risques sociétaux et économiques du dopage, ainsi que l'impact de ce fléau sur le milieu de la santé. Parmi les autres thèmes abordés, notons les principaux défis au sein du milieu de l'antidopage et le rôle de l'industrie biopharmaceutique à ce chapitre.

LE FOOTBALL ALLEMAND SECOUÉ PAR UNE AFFAIRE DE DOPAGE

Tribune de Genève- 03 Mars 2015

De nombreuses réactions sont tombées après la révélation d'un système de dopage en ex-Allemagne de l'Ouest. Le VfB Stuttgart, club dans lequel ont évolué Ottmar Hitzfeld et Joachim Löw, est notamment mis en cause. « *Le dopage n'a aucune place dans le sport, je le désapprouve complètement. C'est aussi vrai dans ma carrière de joueur que ça le reste aujourd'hui dans mon rôle de sélectionneur* », affirme avec force Joachim Löw ce mardi 3 mars. La réaction de Löw, sacré entraîneur FIFA de l'année après avoir conduit l'Allemagne au sacre mondial, était attendue depuis la révélation d'un système de dopage « *à grande échelle* » aux anabolisants en ex-Allemagne de l'Ouest.

Ottmar Hitzfeld « *surpris* ». Dans un communiqué, la commission d'évaluation sur la médecine du sport basée à Fribourg avait mis en cause le VfB Stuttgart et, dans une moindre mesure, le SC Fribourg, pour leurs pratiques dopantes « *à la fin des années 1970 et au début des années 1980* ». Or Joachim Löw a évolué à Fribourg de 1978 à 1980 et de 1982 à 1984, avec un interlude au VfB Stuttgart lors de la saison 1980/1981, avant de le diriger entre 1996 et 1998. « *Je suis complètement surpris par ces informations. Je ne peux imaginer qu'un de mes coéquipiers se soit sciemment dopé* », a déclaré pour sa part Ottmar Hitzfeld. L'ancien entraîneur de l'équipe de Suisse a joué au VfB Stuttgart de 1975 à 1978.

Hans-Jürgen Sundermann, qui a entraîné Stuttgart de 1976 à 1979 et de 1980 à 1982, a de son côté jugé « *absurdes* » les accusations de dopage. « *Je ne peux imaginer cela et je peux l'exclure totalement* », lâche l'ancien entraîneur du Servette FC.

DOPAGE : LE FOOT ALLEMAND ACCRO AUX « ANABOS » DANS LES ANNÉES 1980 ?

Le Monde.fr- 03 Mars 2015

L'affaire met en émoi l'Allemagne. Le VfB Stuttgart et le SC Fribourg, deux clubs de la puissante Bundesliga, le championnat de football allemand, sont accusés d'avoir eu recours à un programme de dopage à base

d'anabolisants à la fin des années 1970 et au début de la décennie suivante. Le scandale est d'autant plus retentissant outre-Rhin que l'actuel sélectionneur des champions du monde 2014, le vénéré Joachim Löw, a porté les couleurs de ces deux clubs lorsqu'il était joueur : à Fribourg de 1978 à 1980 et de 1982 à 1984, à Stuttgart lors de la saison 1980-1981.

La grenade a été dégoupillée lundi 2 mars par le professeur Andreas Singler, membre de la commission d'évaluation sur la médecine du sport à Fribourg. Il y a quelques années, ladite commission, qui a été mise en place en juin 2007, avait apporté la preuve que la clinique universitaire de Fribourg avait été l'une des plates-formes du dopage en Allemagne de l'Ouest, notamment de l'ancienne équipe cycliste de Jan Ullrich, Deutsch Telekom, à la fin des années 1990.

« Des documents dangereux pour plusieurs clubs »

L'un de ses anciens médecins, le traumatologue du sport Armin Klümper, est aujourd'hui pointé par la commission pour avoir organisé le dopage des deux clubs de foot du Bade-Wurtemberg (sud de l'Allemagne). Dans un communiqué publié lundi 2 mars, la présidente de la commission, Letizia Paoli, écrit que, « pour la première fois, des documents font état d'un dopage systématique aux anabolisants également dans le football professionnel allemand. Parmi les clubs concernés, entre la fin des années 1970 et le début des années 1980, se trouvent l'équipe de Bundesliga du VfB Stuttgart et l'équipe de deuxième division du SC Fribourg ».

Selon une source proche du dossier contactée par *Le Monde*, d'autres clubs seraient évoqués. « Il y a des documents dangereux pour plusieurs clubs », confie la même source, qui a également eu accès aux épreuves de l'autobiographie du médecin, dont la publication a été bloquée par son épouse. Dans le manuscrit, rédigé au début des années 2000, Armin Klümper, qui aura 80 ans en mai, évoque aussi sa « relation de confiance » avec des footballeurs du Bayern Munich, Karlsruhe, Nuremberg ou encore Hambourg. En 1987, l'hebdomadaire *Der Spiegel* racontait qu'une des légendes du Bayern, Paul Breitner, avec ses partenaires Karl-Heinz Rummenigge (qui préside aujourd'hui le conseil d'administration du club bavarois) et Uli Hoeneß (président déchu) avait lancé une quête pour aider Armin Klümper à régler une lourde facture auprès du fisc allemand.

Les « dossiers Klümper », comme les nomme la commission, comprennent une soixantaine de pages qui mettent en évidence « la manipulation systématique dans le cyclisme et le football du professeur Armin Klümper ». Ces documents ont été exhumés seulement en décembre 2014. Ils sont issus d'une enquête menée par le parquet de Fribourg sur les agissements du docteur Klümper entre 1984 et 1989. Cette année-là, le médecin avait été condamné à une simple amende. Deux ans plus tôt, les doutes étaient apparus au grand jour sur les méthodes du médecin quand l'une de ses « clientes », l'heptathlonienne Birgit Dressel, était morte brutalement à 26 ans, en avril 1987, quelques mois après avoir terminé quatrième des championnats d'Europe d'athlétisme à Stuttgart. L'autopsie révéla la présence d'une centaine de médicaments dans son organisme, dont des anabolisants.

Low : « le dopage n'a aucune place dans le sport »

La commission d'évaluation sur la médecine du sport à Fribourg a mis la main sur les « dossiers Klümper » à la fin de janvier et juge aujourd'hui ces informations suffisamment « graves » pour envisager de les rendre publiques. Le VfB Stuttgart a indiqué qu'il ne pouvait pas vérifier ces informations en l'absence de documentation mais a assuré que « le professeur Klümper n'avait jamais été le médecin du club ». Entraîneur du VfB de 1976 à 1979 et de 1980 à 1982, Hans-Jürgen Sundermann a estimé que ces accusations étaient « absurdes ». Le club du Bade-Wurtemberg avait été sacré champion d'Allemagne en 1984 avec dans ses rangs plusieurs grands noms du foot germanique comme Hansi Müller ou les frères Bernd et Karlheinz Förster. Dans un récent documentaire de la radio SWR, Karlheinz Förster, qui a par la suite porté les couleurs de l'Olympique de Marseille, a reconnu avoir « fait quelque chose d'irresponsable » avec le professeur Klümper.

La réaction de Joachim Löw, elle, est parvenue mardi dans une déclaration à l'agence d'informations sportives allemande SID : « le dopage n'a aucune place dans le sport, je le désapprouve complètement. C'est aussi vrai dans ma carrière de joueur que ça le reste aujourd'hui dans mon rôle de sélectionneur ».

"AUJOURD'HUI, ON FAIT SEMBLANT DE LUTTER CONTRE LE DOPAGE"

Sudradio.fr- 04 Mars 2015

Pour Jean-Pierre de Mondenard, médecin du sport spécialisé dans la lutte antidopage, et Stéphane Mandard, chef du service des sports du monde, il est urgent de retirer aux instances internationales la charge de la lutte antidopage.

Avec le scandale qui ébranle le football allemand depuis lundi, la question du dopage dans le sport professionnel et notamment dans le football revient sur le devant de la scène.

Jean-Pierre de Mondenard, médecin du sport spécialisé dans la lutte antidopage, et Stéphane Mandard, chef du service des sports du monde, invités de l'émission Rugby & Cie sur Sud Radio, n'hésitent pas une seconde.

« Pour moi, le dopage est très étendu dans tous les sports, explique Jean-Pierre de Mondenard. Le problème, c'est que les sportifs et leur entourage utilisent des substances que les laboratoires ne trouvent pas et les résultats sont négatifs. Ceux qui ne sont pas très futés se font avoir mais le dopage existe dans le football. Il est très ancien et très généralisé. »

Même constat pour Stéphane Mandard : « C'est très bien organisé. Les clubs sont à la pointe de la technologie. Les médecins qui travaillent avec les clubs savent ce qui peut se faire et sont toujours à la limite de la légalité. Ils ont les moyens d'organiser le dopage, même si c'est différent de ce qui pouvait se faire il y a 15 ou 20 ans. »

Principal problème, qui handicape la lutte contre ce fléau, le fait que la lutte antidopage soit du fait des fédérations. « Dès le départ, les instances ont tout fait pour que les contrôles soient peu nombreux et peu efficaces, explique Jean-Pierre de Mondenard. C'est ça le nœud du problème. La lutte anti-dopage est entre les mains de ceux qui doivent se tirer une balle dans le pied, qui ont pour seul objectif de montrer qu'ils contrôlent mais de ne surtout attraper personne. »

« Aujourd'hui, on fait semblant de lutter contre le dopage, constate également Stéphane Mandard. Dans le foot particulièrement, les contrôles ne sont pas sérieux. On fait des petits contrôles en compétition. Mais il faudrait des contrôles inopinés, en dehors des matchs, parce qu'aujourd'hui, c'est un dopage de récupération qui existe, pour enchaîner les performances et les entraînements intensifs. Comme dans tous les sports, il faudrait que les contrôles ne soient plus de la responsabilité des fédérations, qui sont actuellement juges et parties. »

BREITNER : « ON DÉCOUVRE ENFIN QUE LE DOPAGE A EXISTÉ A L'OUEST »

Le Monde.fr- 05 Mars 2015

Champion du monde avec l'Allemagne en 1974 et légende du Bayern Munich, Paul Breitner s'est toujours distingué de ses coéquipiers par ses prises de position ou son engagement politique, marqué à l'extrême gauche. Jeudi, celui que l'on surnommait l'« Afro » pour sa coupe de cheveux tout en frisettes s'est une nouvelle fois démarqué en se félicitant que l'Allemagne ouvre enfin les yeux sur la pratique du dopage dans le football dans son pays après la révélation, en début de semaine, d'un dopage systématique aux anabolisants autour de deux clubs de Bundesliga, le VfB Stuttgart et le SC Fribourg, à la fin des années 1970 et au début des années 1980.

« J'ai toujours dit qu'il y avait eu du dopage dans le football », a déclaré Breitner, 63 ans, dans un entretien au quotidien régional de Munich, TZ. Et de dénoncer « une culture du mensonge » quand tous ses anciens partenaires se sont offusqués des révélations des derniers jours.

« Quand j'étais en activité, on montrait l'Est du doigt et on disait : ils sont chargés comme des canons. Et pas nous ? Tu parles ! » « Il faut assumer le passé », estime celui qui fut un redoutable défenseur du Bayern mais aussi du Real Madrid.

Lundi 2 mars, la commission d'évaluation sur la médecine du sport à Fribourg avait lancé un pavé dans la marre en révélant que « pour la première fois, des documents font état d'un dopage systématique aux anabolisants également dans le football professionnel allemand. Parmi les clubs concernés, entre la fin des années 1970 et le début des années 1980, se trouvent l'équipe de Bundesliga du VfB Stuttgart et l'équipe de deuxième division du SC Fribourg ». Des révélations qui ont d'autant plus ébranlé l'Allemagne que l'actuel sélectionneur des champions du monde, Joachim Löw, a porté le maillot de ces deux clubs lorsqu'il était encore joueur.

Une quête pour aider Armin Kl

Dans son interview au journal berlinois, Paul Breitner affirme cependant que lui-même n'a « jamais essayé » le dopage, ni été confronté à des propositions. Dans son autobiographie jamais publiée mais dont *Le Monde* a pu prendre connaissance, rédigé au début des années 2000, Armin Klümper, le médecin accusé par la commission d'avoir organisé le dopage pour les clubs de Bundesliga, évoque sa « relation de confiance » avec des footballeurs d'autres équipes dont le Bayern Munich. En 1987, l'hebdomadaire *Der Spiegel* racontait que Paul Breitner, avec ses partenaires Karl-Heinz Rummenigge (qui préside aujourd'hui le conseil d'administration du club bavarois) et Uli Hoeness (président déchu) avait lancé une quête pour aider le professeur Klümper, aujourd'hui âgé de 79 ans, à régler une lourde facture auprès du fisc allemand.

Paul Breitner, qui joue toujours les recruteurs pour le Bayern, assure qu'« aujourd'hui il n'y a pas de dopage. Cela, on peut le dire ». Le dire, oui, mais le croire ?

RUGBY-RC TOULON : QUAND BERNARD LAPORTE ÉVOQUE LES ACCUSATIONS DE DOPAGE !

Le 10sport.com- 05 Mars 2015

Jusqu'à-là très discret sur le sujet, Bernard Laporte a décidé ce jeudi de sortir du silence, pour défendre les deux membres du RC Toulon impliqués dans l'affaire. « Tillous-Borde, il pèse les carottes, il fait attention à tout » a

expliqué le coach du RCT, dans des propos rapportés sur le site officiel du club. « *Et Jean-Pierre ? Comment voulez-vous qu'un ostéo puisse faire des choses comme ça sans que personne ne soit au courant alors qu'il y a un président, un médecin qui accompagne etc... Comment voulez-vous faire du dopage organisé dans une équipe de rugby ? Ceux qui ne jouent pas, le jour où ils s'en vont, ils vont dire "on m'a donné ça ici". Ils peuvent venir tous les jours contrôler s'ils veulent, au contraire, plus il y a de contrôles, mieux je me porte. Le dopage, il faut le combattre mais pas comme ça. C'est un livre à charges sans preuve* ».

DOPAGE : COMMENT LE RUGBY EST DEVENU PRÉSUMÉ COUPABLE

Slate.fr- 06 Mars 2015

«*Dans le cyclisme, on ne sait pas se défendre, m'expliquait il y a quelques semaines seulement un haut dirigeant du Tour de France. Il y a tout le temps quelque chose qui sort, sans que ce soit forcément vérifié, et on ne dit rien. Tout le monde se laisse flageller. J'ai vu Guy Roux [l'ancien entraîneur de l'AJ Auxerre, ndr] accueillir les journalistes à l'entrée du centre d'entraînement et en refuser certains. Nous, on invite n'importe qui.*» Et parfois même des VIP qui en viennent à siffler le maillot jaune Chris Froome en pleine démonstration, lors de l'ascension du mythique Ventoux l'été dernier. L'attachant Britannique n'a jamais été concerné par la moindre affaire de dopage ; il est simplement le dernier représentant d'une lignée de vainqueurs du Tour de France, compétition dont les dérives ont (trop) souvent été prouvées.

Condamné par une partie du public, Lance Armstrong continuait, dans la première moitié des années 2000, d'afficher sa supériorité en course sur un bitume souvent tagué de références à l'EPO. Le tout avec la complicité des autorités et grâce au «*système de dopage le plus sophistiqué de l'histoire du sport*»... L'ex-septuple vainqueur du Tour n'avait pas encore été convaincu de tricherie. Il était «*simplement*» l'objet d'un livre-enquête, *L.A. Confidentiel*, dans lequel les journalistes David Walsh et Pierre Ballester soulevaient, en 2004, un certain nombre de questions dérangelantes auxquelles personne ne souhaitait répondre. Aujourd'hui, le journaliste d'investigation français vient porter la lumière sur les dérives inavouées d'un autre milieu: le rugby, objet de son dernier livre, *Rugby à charges*.

Que notre dirigeant du Tour, lui-même ancien coureur, soit rassuré (sans forcément s'en réjouir) : le cyclisme n'est plus seul sur le banc des accusés, condamnés par une partie des opinions publique et médiatique sans que des preuves formelles ne soient nécessairement apportées. Pierre Ballester avance de nombreux témoignages, dont celui du Dr Jacques Mombet, qui a officié à Agen et en équipe de France. Dans le passage le plus relayé d'un livre qui dissèque les rapports troubles entre rugby et dopage, il décrit la distribution de pilules d'amphétamines aux internationaux tricolores.

Un nouveau coup de semonce après les propos et le livre de l'international Laurent Bénézec, *Rugby, où sont tes valeurs?*, dénonçant une «*surmédicalisation*» du rugby. Lui aussi s'appuie sur son expertise personnelle et des études troublantes, mais non concluantes. La seule donnée ferme, difficilement discutable, a été fournie en 2013 par Françoise Lasne, présidente de l'Agence française de lutte contre le dopage, lors d'une audition au Sénat : «*En 2012, le sport qui donne le plus haut pourcentage [de cas positifs] est le rugby.*»

Chez le suiveur averti, le doute s'instille nécessairement et vient bientôt ternir l'admiration. Avec tant d'éléments à charge, comment le rugby pourrait-il être épargné par le dopage? Et, si ce sport est effectivement contaminé par le dopage, les meilleurs joueurs, ceux qui font rêver le plus grand nombre, ne sont-ils pas les premiers suspects? «*Chaque performance sportive extraordinaire appelle le soupçon*, assène le Dr Jean-Pierre de Mondenard. *On est passé de la présomption d'innocence à la suspicion légitime. C'est mortel pour le sport, que la lutte antidopage n'aide pas.*» Ce médecin du sport a publié de nombreux ouvrages sur le dopage. Il est principalement connu pour ses travaux sur le cyclisme et l'athlétisme, un peu le football, et a également travaillé à un *Dictionnaire du dopage dans le rugby*. Sa conclusion: «*Le continuum depuis les années 60 ne permet pas de dire que le dopage n'est pas répandu dans le rugby.*»

Jean-Pierre de Mondenard peut vous raconter un dîner avec un ancien international français des années 1970 confessant un usage d'amphétamines. Plus récemment, dans un dossier à charge de la revue *Quel Sport?* publié après le Mondial 2007, le médecin affirmait que l'absence de contrôles positifs «*devrait inciter les responsables de l'IRB à présenter leur démission illico et non à crier victoire!*». Laurent Bénézec confie pour sa part l'horreur qui s'est emparé de lui devant les évolutions physiques (prise de poids, endurance accrue) et morphologiques (évolution de la mâchoire, dégradation de l'épiderme) de certains joueurs. Et Pierre Ballester, qui a échangé avec l'ancien pilier de France pour préparer son livre, raconte comment les joueurs s'échangent discrètement les noms de préparateurs physiques privés.

Face à cet assaut, la défense des représentants du rugby professionnel porte peu. La lutte antidopage qui garantirait la probité des joueurs? En retard, des décennies d'actes manqués en attestent. Le passeport biologique, censé rattraper ce retard? Le cyclisme, qui mène des contrôles bien plus rigoureux, a constaté que les tricheurs adaptaient leurs protocoles de dopage à ces nouvelles contraintes.

Plutôt que de prouver leur probité (tâche difficile, il est vrai), les représentants du rugby argumentent donc ad hominem (voire ad personam) contre ces lanceurs d'alerte, à l'instar de ce que le peloton cycliste a fait subir à Christophe Bassons aux lendemains de l'affaire Festina. «*On a essayé de me faire passer pour un menteur, un tricheur, quelqu'un qui a des desseins individualistes et qui n'est là que pour se mettre en valeur lui-même*», nous explique Laurent Bénézech, premier ennemi public de la «famille rugby». Le président de la Ligue nationale de rugby, Paul Goze, n'a pas manqué d'attaquer Pierre Ballester et le Dr Mombet, témoin majeur de *Rugby à charges*. Et certains menacent d'actions légales.

Si le rugby se retrouve aujourd'hui aux côtés du cyclisme, d'autres sports majeurs méritent de subir pareilles interrogations. Les mécanismes qui permettent au dopage de s'infiltrer dans ces disciplines sont également à l'œuvre. Le tennisman se voit lui aussi promettre succès, gloire et richesse, qui peuvent le mener à des niveaux inespérés et primer sur les valeurs éthiques. Le nageur évolue lui aussi dans un milieu très fermé, prompt à l'omerta. Le handballeur est lui aussi soumis à la pression de ses équipiers et dirigeants. Le footballeur dépend lui aussi d'institutions plus enclines à nier le problème qu'à mettre en place un système de détection efficace. Sans parler des grandes ligues américaines, connues pour leur grande permissivité.

Chacun de ces sports traîne ses affaires embarrassantes, pour peu qu'on fouille un peu sous la couche massive du vernis glorificateur de la performance sportive. En tennis, les joueurs suspendus cachent parfois leur suspension derrière une blessure ou une retraite temporaire. Alors, lorsqu'un(e) champion(e) revient à la compétition, les zéloteurs du cyclisme ne manquent pas de remettre en cause son honnêteté. Il ne s'agit plus de défendre son champion, mais de dire que, si celui-ci est chargé, les autres ne valent de toute façon pas mieux. Réjouissant.

J'ai, pour ma part, été plus convaincu par le discours d'un coureur fraîchement retiré du peloton: «*Aujourd'hui, il doit rester 10% de coureurs qui se dopent.*» Lucide et plus encourageant: neuf champions sur dix le seraient proprement.

RAPPORT DE LA COMMISSION INDÉPENDANTE DE REFORME DU CYCLISME : DÉCLARATION DU DG DE L'AMA

Wada-ama.org- 9 Mars 2015

Le directeur général de l'AMA, David Howman, a déclaré : « *Le rapport fait état d'observations intéressantes et exige des mesures visant à éradiquer le dopage dans le cyclisme.* »

La version française de cette déclaration suivra sous peu.

DOPAGE : CE QUE DIT LE RAPPORT DE LA COMMISSION SUR LA RÉFORME DU CYCLISME

LeMonde.fr- 09mars

Le rapport de la Commission indépendante de réforme du cyclisme (CIRC), publié lundi 9 mars, revient sur les pratiques dopantes du peloton depuis 1998 et sur la gestion du problème par l'Union cycliste internationale (UCI). Malgré les nombreux entretiens réalisés pendant un an et un rapport de 227 pages que *Le Monde* a épluché, le travail de la Commission ne débouche pas sur des révélations et n'a pas obtenu de « *preuves de corruption* ». Voici ce qu'il faut en retenir.

▪ Pourquoi ce rapport ?

Les révélations de l'Agence antidopage américaine (USADA) sur les pratiques des équipes de Lance Armstrong et la protection dont il aurait bénéficié au sein de la fédération internationale ont poussé Brian Cookson, l'actuel président de l'UCI, à commander un rapport sur le sujet. Mise en place en janvier 2014 et dirigée par l'homme politique suisse Dick Marty, la CIRC avait un an pour enquêter sur le dopage dans le cyclisme et les fautes commises par l'UCI, puis émettre des recommandations. Bien que financée par la fédération internationale, la CIRC affirme avoir travaillé en toute indépendance.

▪ Qui a été interrogé ?

La CIRC a interrogé 174 personnes, dont 39 n'ont pas souhaité être identifiées. Certaines interviews ont duré quelques heures, d'autres trois jours ou davantage. Les propos rapportés sont tous anonymisés. Dans la liste publiée, on retrouve : le personnel de l'UCI dont les trois derniers présidents (Brian Cookson, Pat McQuaid et Hein Verbruggen) ; des dirigeants d'équipe dont Alexandre Vinokourov (Astana) et Bjarne Riis (CSC) ; des coureurs actifs (le vainqueur du Tour 2013, Chris Froome) ou retraités (la plupart impliqués dans des affaires de dopage comme Lance Armstrong, Riccardo Ricco ou Michael Rasmussen) ; des dirigeants de fédérations et d'agences antidopage nationales, des scientifiques, des journalistes, des sponsors et des organisateurs de courses.

La CIRC souligne que plusieurs personnes sollicitées ont refusé l'invitation et que rien n'empêchait les interviewés de mentir, si ce n'est la menace d'une suspension de la licence UCI pour ceux qui en ont encore besoin. Elle explique aussi que les seuls coureurs s'étant portés volontaires pour témoigner sont ceux qui avaient une réduction de suspension pour dopage à négocier.

▪ Lance Armstrong a été protégé par l'UCI...

Le rapport pointe l'effarante proximité entre le coureur américain et Hein Verbruggen, omnipotent président de l'UCI de 1991 à 2005 et très influent jusqu'en 2013. Dans de nombreux cas, peut-on lire, l'UCI a défendu publiquement ou protégé Lance Armstrong, considéré comme une chance immense pour le cyclisme après l'affaire Festina (Tour 1998), alors que de fortes suspicions de dopage pesaient sur lui. La Fédération internationale a aussi commis l'erreur d'accepter des donations de la part d'Armstrong. Le rapport Vrijman, commandé par l'UCI en 2005 après les révélations de *L'Equipe* sur la prise d'EPO par Lance Armstrong sur le Tour 1999, a été largement influencé par l'UCI en lien avec l'entourage du coureur : « *l'objectif principal était de s'assurer que le rapport reflète les conclusions de l'UCI et de Lance Armstrong.* » Comme l'avait révélé *Le Monde* après le Tour de France 2009 sur la base d'un rapport de l'Agence française de lutte contre le dopage, la Commission pointe aussi le « *traitement de faveur* » accordé par l'UCI à l'Américain et à son équipe en matière de contrôle antidopage.

▪ ...mais ne l'a pas corrompue

La CIRC about l'UCI des accusations faisant état d'une corruption par le coureur américain : « *pas de preuves des allégations de corruption* ». En outre, elle n'établit pas de lien entre les donations d'Armstrong et les décisions de l'institution. Elle rappelle aussi que Lance Armstrong n'a pas été contrôlé positif sur le Tour de Suisse 2001 – ses échantillons étaient suspects mais pas positifs – et qu'il n'a donc pas été couvert dans cette affaire.

▪ Quelles révélations contient le rapport ?

Quasiment aucune. Ce n'était pas le but, précise la CIRC. Pas de détails croustillants comme dans l'enquête de l'USADA sur les équipes de Lance Armstrong, ni de coureur ou d'équipe désignés nommément. Toutefois, l'UCI a probablement récupéré des informations qui pourraient lui servir et que la CIRC a glissées dans des annexes confidentielles, pour des raisons juridiques. On retient tout de même trois éléments nouveaux :

1- Un système de dopage organisé dans une équipe de division inférieure

Une équipe (non nommée) devrait passer de prochaines semaines agitées : celle qui a été citée, par un ou plusieurs témoins, comme ayant mis au point « *récemment* » un système de dopage organisé. Le manager et un directeur sportif de cette équipe ont recruté un ou une nutritionniste qui aurait établi pour un groupe restreint de coureurs un protocole dopant, à base d'EPO, d'hormones de croissance et de Lutrelif (une solution hormonale favorisant l'ovulation). Le ou la nutritionniste les aurait alimentés en produits, venus d'Europe de l'Est, via le club de sport dont il ou elle est propriétaire. La Commission, qui a jugé ces témoignages suffisamment fiables pour les écrire dans le rapport, ne dit pas si le système continue aujourd'hui. Elle joue aux devinettes en précisant que l'équipe n'est pas en World Tour, qu'elle a dernièrement mis en place d'importantes clauses antidopage dans les contrats des coureurs, dont une amende « *significative* » pour les coureurs qui seraient suspendus, et que son manager est « *dirigeant d'un important mouvement antidopage* ». Toute ressemblance avec une équipe continentale professionnelle (deuxième niveau mondial) représentée au conseil d'administration du Mouvement pour un cyclisme crédible (MPCC) et réclamant 100 000 euros à ses coureurs en cas de contrôle positif ne serait pas forcément fortuite.

2-Fuentes et Ferrari encore en activité ?

Des témoins ont aussi affirmé que des médecins condamnés dans des affaires de dopage et interdits d'exercer dans le milieu du sport continuent de conseiller des coureurs via des intermédiaires. Un coureur contrôlé positif à l'EPO en 2013 dit avoir cette année-là « *bénéficié à distance des services du docteur Michele Ferrari* », l'ex-préparateur italien de Lance Armstrong. La Commission s'est aussi entendu dire que le médecin espagnol Eufemiano Fuentes, frappé en 2013 de quatre ans d'interdiction de la médecine sportive dans le procès de l'affaire Puerto, s'occupait « *apparemment* » toujours d'athlètes, un témoin précisant que Fuentes était désormais basé en Amérique du Sud.

3-Une rencontre entre l'UCI et Contador après son contrôle positif

La CIRC révèle également la gestion du contrôle positif au clenbutérol d'Alberto Contador sur le Tour de France 2010. Le 26 août 2010, à Puertollano, petite ville du centre de l'Espagne, trois employés de l'UCI expliquent au vainqueur du Tour — et à un médecin qui l'accompagne — qu'il a été contrôlé positif le 21 juillet. Les explications du coureur, qui évoque une viande contaminée, et la concentration extrêmement faible de clenbutérol font l'objet d'un débat entre l'UCI, l'Agence mondiale antidopage (AMA), des experts et les laboratoires : faut-il ou non ouvrir une procédure contre le vainqueur du Tour ? Le département juridique de l'UCI s'y oppose, estimant les chances de succès très faibles. L'AMA, à l'inverse, souhaite une procédure mais convient que l'enquête doit être poursuivie. La révélation du contrôle positif dans les médias allemands met un terme aux débats. La CIRC n'a trouvé aucune preuve d'une tentative de dissimulation du contrôle positif, puisque l'AMA a été mise au courant, mais s'étonne qu'Alberto Contador ait été informé en personne, dans son pays.

▪ La « culture du dopage » continue

« La CIRC considère qu'il y a toujours une culture du dopage dans le cyclisme, bien que les comportements commencent à changer. » Contrairement à ce qui se passait dans les années 1990 et 2000, les coureurs qui se dopent le font en marge de l'équipe, avec l'aide de tiers extérieurs au groupe. Les programmes de dopage sont « généralement sophistiqués » pour échapper aux contrôles toujours plus ciblés et efficaces, donc les « docteurs jouent un rôle clé » pour les tricheurs restant dans le peloton. Certains médicaments ou traitements non interdits par l'AMA ou légitimés par des AUT (autorisation à usage thérapeutique) sont détournés afin d'améliorer les performances.

Mais de manière générale, le dopage a diminué ou les protocoles dopants ont moins d'influence sur les performances, ce qui autorise les coureurs propres à gagner des courses. Et certaines équipes ont une forte culture antidopage et ont mis en place un environnement dans lequel les coureurs sont écartés de la tentation.

▪ La politique antidopage de l'UCI est « en progrès »

Sous Hein Verbruggen, la politique de l'UCI a consisté à relativiser l'importance du problème et à faire savoir qu'elle n'y était pour rien. La fédération ne luttait contre le dopage qu'en façade, appliquant les méthodes de détection les plus récentes mais une stratégie de contrôles inefficace, estime le rapport.

Depuis huit ans, la CIRC relève « des améliorations régulières et une volonté croissante de combattre le dopage à la source » et, effectivement, d'attraper les tricheurs. La faiblesse du président Pat McQuaid, ses hésitations et sa mauvaise communication expliquent que ses progrès n'aient pas été forcément perçus par le public. Depuis l'élection de Brian Cookson en 2013, l'UCI ne fait plus pression sur sa fondation antidopage, au statut indépendant, observe la CIRC. Elle conclut : « Bien que le programme antidopage de l'UCI soit aujourd'hui l'un des meilleurs parmi les fédérations internationales, la CIRC juge que des progrès peuvent encore être faits. »

▪ Une gouvernance qui manque de transparence

L'UCI a été gérée de manière autocratique, sans contre-pouvoirs internes, rendant le président libre de ses mouvements. Les élections à la présidence et certains choix de dépenses importantes ont été marqués par une absence flagrante de transparence.

Huit recommandations concrètes

Parmi les nombreuses recommandations faites par la Commission, certaines sont plus concrètes que d'autres. À retenir notamment :

- Mieux travailler avec les autorités afin de mettre leurs moyens d'enquête au service de la lutte antidopage.
- Pratiquer plus de contrôles sanguins nocturnes – entre 23 heures et 6 heures – pour piéger les coureurs pratiquant le micro-dosage d'EPO, par exemple, en utilisant l'exception prévue au règlement antidopage de l'UCI, qui autorise ces contrôles « en cas de suspicions sérieuses et spécifiques ».
- Faire davantage de contrôles sur de vieux échantillons, de manière ciblée et cohérente, à mesure que la science progresse, et le faire savoir pour faire peur aux tricheurs.
- Créer une structure pour recevoir les témoignages de lanceurs d'alerte et approcher les coureurs contrôlés positifs pour obtenir des informations.
- Ne pas transmettre immédiatement aux coureurs les évolutions de leur passeport biologique – sauf s'il indique une pathologie –, car certains adaptent leurs pratiques dopantes afin que leurs valeurs sanguines restent toujours stables.
- Enquêter sur le passé des individus encore actifs dans le cyclisme pour déterminer s'ils se sont dopés et pouvoir, si cela est prouvé, les écarter du milieu.
- Mettre en place sur les petites courses par étapes une pharmacie centrale qui serait la seule source médicale pour l'ensemble du peloton, y compris pour les compléments alimentaires.
- Ne pas aligner sur une même compétition des équipes qui ne sont pas soumises aux mêmes règles antidopage : référence au passeport biologique, qui ne s'applique pas pour les équipes continentales (troisième division).

CYCLISME. DOPAGE: LES ÉQUIPES FRANÇAISES PAS SURPRISES

Le Parisien- 9 Mars 2015

«C'est une excellente nouvelle». Jean-René Bernaudeau, le patron de la formation Europcar ne manie pas l'ironie au moment de commenter le rapport de la commission indépendante mandatée par l'UCI. Le document évoque notamment le maintien d'une «culture du dopage» au sein du peloton.

«Il ne fallait quand même pas raconter de bêtises et dire que le dopage avait disparu, souligne le directeur sportif engagé actuellement sur Paris-Nice avec son équipe. L'étau se resserre mais il est toujours présent. Je suis donc très content qu'on ne se masque plus la réalité.» Le rapport laisse aussi entendre que les gains de performance engendrés par les pratiques dopantes ne seraient plus que 3 à 5% contre 10 à 15% il y a dix ans. «3%, cela reste énorme, assure Bernaudeau. Pas seulement pour une question de vitesse mais surtout pour le confort que cela amène. C'est une histoire d'endorphine. Celui qui souffre moins que les autres, grâce à son gain illicite de 3%, va moins stresser et aura plus de bien-être et de lucidité que celui qui ne prend rien. Au final, cela fausse les courses.» Marc Madiot, le manager de la FDJ, n'a pas envie de s'attarder sur la lecture du rapport mais sur ses conséquences. «La lutte contre le dopage ne cessera jamais, assène-t-il mais je veux surtout savoir ce qu'on va faire de ce rapport. Quelles leçons va-t-on en tirer ? Je n'ai rien contre Cookson (NDLR : le président de l'UCI) et sa clique mais j'attends de voir la suite. Il y a des choses rapides à mettre en place comme l'interdiction des corticoïdes en course même avec autorisation médicale. C'est facile à mettre en place. Il faut arrêter de trop parler et agir. Je suis pragmatique donc j'attends». «Le moindre pas en arrière aujourd'hui pourrait être fatal» Si Yvon Sanquer, le manager général de Cofidis préfère «lire ce qui est écrit dans ce rapport avant d'émettre un avis», Vincent Lavenu, son homologue d'AG2R, avoue un certain fatalisme devant l'expression culture du dopage. «Je n'ai pas peur de dire que le vélo est devenu un sport sain, lâche-t-il. Cela ne concerne que 1% des coureurs qui sont assez débiles pour agir ainsi. Mais s'il faut encore augmenter la pression sur eux, allons-y. J'ai envie qu'on tire un trait définitif sur ce passé.» Pour Jean-René Bernaudeau, il ne faut plus attendre : «Le vélo a regagné de l'intérêt auprès du grand public et des télévisions. Cela veut dire que les dirigeants de l'UCI sont à un moment crucial. Ils n'ont plus le choix et doivent continuer le nettoyage. Le moindre pas en arrière aujourd'hui pourrait être fatal. »

PLUSIEURS ANCIENS INTERNATIONAUX DEVRAIENT PORTER PLAINTE POUR DIFFAMATION

L'Equipe.fr- 10 Mars 2015

Selon Éric Champ, ancien troisième-ligne aile international et ex-président du RCT, le collectif des joueurs du XV de France de 1986, accusé de dopage institutionnalisé par l'ex-médecin de la FFR, Jacques Mombet, souhaite porter plainte pour diffamation à la suite de la publication du livre *Rugby à charges*, écrit par Pierre Ballester. D'après Champ, plusieurs dizaines d'autres anciens internationaux, cités dans ce livre, pourraient s'associer à cette plainte, dont le dépôt devrait être officialisé en début de semaine prochaine.

DOPAGE : WORLD RUGBY A COMMANDÉ 2021 TESTS EN 2014, SOIT 190 DE PLUS QU'EN 2013

L'Equipe.fr- 10 Mars 2015

World Rugby, l'organe suprême du jeu, a annoncé mardi avoir commandé 2 021 tests antidopage en 2014, entraînant la suspension d'au-moins deux joueurs déclarés positifs. «World Rugby a collecté un total de 2021 échantillons l'an passé», a déclaré l'instance dans un communiqué. «Le programme (...) a constaté deux violations des règles antidopage. Deux autres cas sont en attente», a ajouté World Rugby, qui a effectué près de 200 tests supplémentaires par rapport à 2013 (1831 tests). Les deux joueurs officiellement déclarés positifs en 2014 sont un Moldave, pris à un stéroïde anabolisant et suspendu deux ans, ainsi qu'un Sri Lankais, coupable d'avoir ingéré un corticostéroïde et suspendu six mois.

PATRICK CUDENNEC : « TOUT LE PROBLÈME AUTOUR DU DOPAGE, C'EST LA LOI DU SILENCE »

Le Télégramme- 10 Mars 2015-03-16

Où commence le dopage ?

Avec l'utilisation de certaines catégories de compléments alimentaires destinés à avoir de meilleurs résultats sportifs. À ce jour, le Code du dopage de l'Agence mondiale antidopage répertorie 150 produits différents et interdits aux sportifs professionnels. Armand Mégret, médecin fédéral national et président de la commission médicale de la fédération de cyclisme, sera là aussi pour parler des conséquences du dopage.

Quelles conséquences sur sa pratique ?

Des conséquences traumatisantes pour le corps, comme l'addiction, de mauvaises réactions... Ainsi que plusieurs

mesures d'avertissement, de suspension et même de radiation à vie d'une fédération. Encore faut-il prouver que dopage il y a eu.

Le dopage, ça touche qui ?

Dans le milieu du sport professionnel, on le sait, ça fait des ravages non quantifiables, car passés trop souvent sous silence. Nous aurons des témoignages : Jean-Noël Spitzer, entraîneur au rugby-club de Vannes, et Gaël Le Bellec, duathlète longue distance et champion de France et du monde 2014. Julien Fuchs et Thierry Michot, maîtres de conférences de l'UFR Staps, échangeront également avec le public.

DOPAGE : RECORD DE CONTRÔLES EN 2014 POUR... 2 CAS POSITIFS

Sports.orange.fr- 11 Mars 2015

1 906 tests urinaires et 115 sanguins : c'est un nouveau record de contrôles antidopage, qui a été établi sur l'ensemble de l'année 2014 et dont s'est félicité World Rugby (ex-IRB) dans un communiqué. Une campagne, dont les deux tiers ont eu lieu hors compétition, en marge des qualifications pour la Coupe du monde 2015, du circuit mondial à 7, de la Coupe du monde féminine en France ou encore des tournois jeunes, dont l'instance internationale a la charge. Avec seulement deux cas positifs recensés : un joueur sri-lankais (corticostéroïde), suspendu six mois, et un joueur moldave (stéroïde anabolisant), suspendu 2 ans. Par ailleurs, l'examen de deux autres cas suspects reste actuellement en cours. Un bilan qui, en pleine polémique autour de la question du dopage dans le rugby français, risque fort d'alimenter le débat...

L'ÉQUIPE DE CHAMBÉRY AG2R ABATTUE APRÈS UN CAS DE DOPAGE A L'EPO SUR LE PARIS-NICE

France 3 Alpes- 11 Mars 2015-03-12

"J'ai honte, j'ai honte, j'ai honte", a réagi Vincent Lavenu, manager de l'équipe, après la révélation de ce cas par l'Union cycliste internationale (UCI), mardi 10 mars, en marge de Paris-Nice. "J'ai un sentiment de trahison, ça fait douze ans qu'il est avec nous, l'équipe est salie", a-t-il ajouté.

Dans la soirée, Vincent Lavenu a annoncé avoir reçu le soutien de son parraineur sur la poursuite de l'activité de l'équipe. Mais il s'est montré évasif sur son avenir personnel. "Je veux faire le point après Paris-Nice. Je prends ça comme un échec, un vrai échec", a-t-il dit après avoir détaillé les mesures adoptées (notamment la mise en place de contrôles supplémentaires pour dépister des addictions) suite aux deux cas positifs intervenus précédemment dans son équipe, ceux des Français Steve Houanard (2012) et Sylvain Georges (2013).

Mondory (32 ans), qui a subi ce contrôle inopiné le 17 février, est un coureur de deuxième plan, qui a dû surmonter plusieurs blessures, sans obtenir de résultat majeur. Professionnel depuis 2004, il a accompli toute sa carrière sous le maillot de l'équipe AG2R La Mondiale pour laquelle il a gagné en 2006 la Coupe de France. Mais il ne compte que deux participations au Tour de France (2009 et 2010).

Son contrat avait été prolongé en juillet dernier jusqu'à fin 2016 par Vincent Lavenu qui a avoué sa perplexité et son découragement devant ce qu'il a qualifié « d'erreur individuelle » : « Que peut-il bien se passer dans la tête d'un coureur de 32 ans assuré de son avenir ? Sûrement l'envie d'aller plus haut. Lui seul peut le dire. »

« Il y a des gens qui valent le coup, regardez ceux qui sont à côté de moi », a ajouté le responsable de la formation qui s'est exprimé avec, autour de lui, ses deux leaders (Péraud et Bardet).

« On se sent trahi », a confirmé Romain Bardet, accablé par la nouvelle. « Quand j'étais au collège, on me traitait de dopé parce que je faisais du vélo. Et ce genre de comportement donne des arguments supplémentaires à ceux qui nous stigmatisent. A chaud, c'est décourageant ».

Par rapport au Mouvement pour un cyclisme crédible dont elle est membre fondatrice, l'équipe française n'a plus de droit à l'erreur. En cas de contrôle positif de l'un de ses coureurs à un produit lourd (suspension supérieure à six mois) avant le 10 mai 2015, elle devrait s'auto-suspendre pendant un mois, conformément aux règles du MPCC.

Il revient maintenant à la Fédération française d'ouvrir une procédure disciplinaire à l'encontre de Mondory, premier coureur français membre d'une équipe WorldTour positif à l'EPO depuis Houanard en 2012.

ACCUSÉ DE DOPAGE, PHILIPPE SELLA VA PORTER PLAINTÉ EN DIFFAMATION

LaDepeche.fr- 11 Mars 2015

Accusé de s'être dopé « très exceptionnellement » à l'époque où il évoluait sous le maillot Bleu, par Pierre Ballester, auteur de *Rugby à charges, l'enquête choc*, Philippe Sella va porter plainte en diffamation la semaine prochaine, indique ce mercredi *Sud Ouest*.

Selon l'avocat du directeur rugby du SU Agen, cité par le quotidien, la plainte sera déposée devant le tribunal correctionnel d'Agen. Elle visera Pierre Ballester et sa maison d'édition, La Martinière. « *J'ai été atteint directement, je ne peux pas laisser passer cela. C'est un livre à charge. On est tous pourris... Alors, il y aura effectivement une procédure pour diffamation* », a expliqué l'ancien trois-quarts centre international (111 sélections).

L'UNESCO S'INTERROGE SUR LA QUESTION DU DOPAGE DANS LE SPORT

L'Equipe.fr- 11 Mars 2015

Dix ans après l'adoption de la convention internationale contre le dopage dans le sport (*), l'UNESCO a voulu savoir où en étaient les Etats signataires. Pour piloter cette mission d'évaluation, elle a choisi le haut fonctionnaire français Jean-François Vilotte.

A l'époque, il était directeur de cabinet du ministre français des Sports. « *Jean-François Lamour était très impliqué dans le processus de rédaction de la convention* », glisse l'ancien "dir-cab", oubliant de préciser que lui-même l'était au moins autant que son ministre. Depuis, Jean-François Vilotte a eu plusieurs vies. Directeur général de la fédération française de tennis, puis président de l'Autorité de régulation des jeux en ligne (ARJEL), il est aujourd'hui avocat. Mais il est « *resté impressionné par la qualité des réflexions alors menées à l'UNESCO. Des réflexions très prospectives, au-delà de la seule question du dopage.* »

Puis, « *pendant mes deux dernières années à l'ARJEL (2012 et 2013), j'ai eu la chance de coprésider le comité de rédaction de la convention du Conseil de l'Europe contre la manipulation des compétitions sportives.* » Aussi, quand l'UNESCO lui propose de conduire un état des lieux, dix ans après la signature de la convention contre le dopage, il saute sur l'occasion.

Les fédérations sportives internationales sont liées par le code mondial antidopage depuis son adoption en 2004. En revanche, côté autorités publiques, la convention de l'UNESCO n'avance que des dispositions non-contraignantes. Les Etats signataires s'engagent, sur certains points au-delà même du code (*prévention, dopage dans le sport amateur, lutte contre le trafic...*). Mais un engagement n'est pas une disposition contraignante. Du coup, il règne ce que Vilotte appelle « *une asymétrie entre puissance sportive et puissance publique.* » Mais aussi des écarts de transposition du code mondial dans le droit interne des divers pays signataires.

Son rôle de consultant international à la tête d'une « *commission totalement indépendante* », assure l'UNESCO, consiste donc à « *savoir ce que les Etats ont fait de leur ratification.* » Quelles difficultés ont-ils rencontré? Quelles contraintes économiques et sociales? Quelles différences culturelles sur ces questions de dopage?

Coordonnant le travail de consultants venus de sept pays très différents (*Arabie saoudite, Brésil, Espagne, France, Jamaïque, Kenya, Roumanie*), la commission doit notamment « *harmoniser les méthodologies de travail* », révèle l'expert français, et adresser en septembre à l'UNESCO un rapport listant « *un certain nombre de recommandations pour appuyer l'action des Etats, sans qu'il s'agisse d'un processus de notation.* »

Mais au-delà, « *tout le monde voit que les grandes avancées permettant de lutter efficacement contre le dopage viennent de méthodes davantage fondées sur des faisceaux d'indices que sur des méthodes strictement analytiques*, averti l'avocat français. *Ces méthodes ressemblent aux méthodes d'investigation pénales : mise sur écoutes, analyses de comptes bancaires... Cela pose des questions de libertés publiques et individuelles. Il faut des garanties procédurales. On ne va pas confier des compétences d'écoute aux fédérations. Ces méthodes se prêtent mal au disciplinaire. Donc, les autorités publiques vont devoir prendre en charge leur part du travail.* »

La conférence des Etats parties de l'UNESCO examinera ce rapport en octobre qui « *n'a pas vocation à rester dans un tiroir* », ajoute encore Jean-François Vilotte.

(*) En octobre 2005, l'unanimité des 191 Etats présents à la Conférence générale de l'UNESCO a adopté ce premier traité universel contre le dopage, en vigueur depuis février 2007.

DOPAGE : L'AUDIENCE DE LAURE BOULLEAU DEVANT L'AFLD FIXÉE AU 9 AVRIL

Le Monde.fr- 12 Mars 2015

Laure Bouleau participera-t-elle au Mondial de football féminin au Canada cet été ? La joueuse du PSG et de l'équipe de France devrait disposer d'un premier élément de réponse dans quelques semaines, puisque l'Agence française de lutte contre le dopage (AFLD) a fixé une audience pour le 9 avril afin de se prononcer sur son cas, a appris *Le Monde*. La joueuse de 28 ans, 56 sélections avec les Bleues, est sous le coup d'une procédure disciplinaire pour trois manquements aux règles antidopage.

Cas extrêmement rare, cette audience devant l'AFLD devrait être publique, à la demande de l'avocat de la footballeuse. « *Son nom a été lâché dans la presse [en décembre 2014], alors qu'il n'y a pas encore d'infraction constituée*, explique Me Alexis Gramblat. *L'AFLD s'est montrée jusqu'à présent intransigeante. C'est bien que l'Agence réponde devant tout le monde de ses propres erreurs et que chacun puisse juger de la façon dont sont organisés les contrôles antidopage en France.* »

Me Gramblat : « *Énorme carence de l'AFLD* »

Laure Bouleau et son conseil ne contestent pas les trois manquements aux règles antidopage. En mars 2013, la joueuse n'a pas rempli à temps son agenda dans le logiciel ADAMS, dans lequel certains sportifs de haut niveau doivent indiquer leur emploi du temps et une heure dans la journée – entre 6 heures et 21 heures – où ils peuvent être contrôlés de manière inopinée. En février 2014, elle n'a pas pu être localisée par un préleveur, pour « *des raisons qui relèvent plus de la vie privée* », dit son avocat. Enfin, le 10 juin 2014, le préleveur qui a voulu la contrôler ne l'a pas trouvée et pour cause : Laure Bouleau était en tournée en Guyane avec les Bleues, mais elle n'avait pas indiqué cette absence dans le calendrier du logiciel ADAMS.

RUGBY - IMANOL HARINORDOQUY : "TU NE DEVIENS PAS MEILLEUR EN TE DOPANT"

Metronews.fr- 12 Mars 2015

Imanol Harinordoquy en désaccord avec Pierre Ballester. Lors de l'entretien qu'il a accordé aux lecteurs de *Metronews*, le 3^{ème} ligne centre du Stade Toulousain est revenu à l'occasion d'une question sur le dopage sur la sortie du livre de Pierre Ballester "Rugby à charge, l'enquête choc". « *Je ne l'ai pas lu et je ne sais pas si je vais le lire* », a déclaré le joueur de 35 ans avant de nuancer son propos. « *Ce qui est sûr c'est qu'il y a du dopage dans le rugby car, dans tous les sports, il y en a qui trichent. Après dire que tout le monde est dopé sûrement pas. Cela fait quinze ans que je joue au rugby et je n'ai jamais évolué avec un joueur contrôlé positif* », ajoute Imanol Harinordoquy, qui évolue au plus haut niveau depuis 1999. Et de revenir sur les contrôles pointilleux diligentés par l'AFLD. « *On est contrôlés régulièrement à l'entraînement et après les matches. Si un soir je ne dors pas à mon domicile je dois le signaler à l'AFLD* », raconte encore le joueur pour qui la sortie de l'ouvrage de Pierre Ballester est un "coup" marketing. « *Il veut se faire mousser avant la Coupe du Monde* », assure le Toulousain. « *Dans ce livre, il semble accuser tout et n'importe quoi sans preuves. En 2005 et 2006, quand on a été champions avec Biarritz, il laisse sous-entendre qu'on était dopés, or c'était la période où je n'étais plus appelé avec les Bleus. Si je me suis dopé, je n'ai pas dû prendre les bons produits. Si jamais je croise ce monsieur, je lui dirai ma façon de penser !* »

Mais pour l'ancien international, soucieux de s'ériger en exemple, la priorité est de parler du problème : « *Il faut sensibiliser les jeunes, il y a davantage de dopage dans le rugby amateur que professionnel car il y a des gens qui veulent être meilleurs.* » Et avant de quitter son auditoire pour son entraînement quotidien afin de préparer le match samedi face à Montpellier, Imanol Harinordoquy lance : « *Ce n'est pas parce que tu prends un produit que tu seras meilleur joueur de rugby, ou que tu feras une meilleure passe. Tu ne seras pas meilleur en te dopant.* »

LES RECOMMANDATIONS DE LA COUR DES COMPTES POUR AMELIORER LA LUTTE CONTRE LE DOPAGE

Yourzone.beinsports.fr- 12 Mars 2015

Le rapport annuel de la Cour des comptes publié mercredi dernier passe au crible la politique nationale de lutte contre le dopage et fait des propositions pour une plus grande efficacité. La lecture des rapports de la Cour des comptes est souvent instructive, y compris pour ceux qui s'intéressent au sport. La Cour des comptes, chargée de contrôler l'utilisation des deniers publics, publie régulièrement des analyses qui concernent les relations

financières entre les collectivités publiques et le monde du sport. Le rapport annuel 2015 revient ainsi sur l'efficacité de la politique publique de lutte contre le dopage. En proposant de donner une nouvelle impulsion, la Cour des comptes ne ménage pas l'Etat et l'Agence française de lutte contre le dopage (AFLD).

Dans un premier temps, la Cour des comptes rappelle que la France a fait le choix depuis plusieurs décennies d'assigner au mouvement sportif une mission de service public. C'est cette mission qui permet aux collectivités publiques d'exercer un contrôle sur le sport français et de le financer en grande partie. La Cour des comptes relève ainsi que l'Etat finance la politique nationale de lutte contre le dopage à hauteur de 8,27 M€. Les moyens sont donc limités mais les contraintes financières ne permettent pas d'envisager un engagement plus important. Face au développement du dopage, l'enjeu est de renforcer l'efficacité de la politique nationale de lutte contre le dopage.

Dans un second temps, la Cour des comptes avance des propositions. Notamment, elle rappelle que le coût d'un contrôle et de l'analyse d'un prélèvement est particulièrement élevé. Or, l'AFLD, qui décide des contrôles sur le territoire national, ne se contente pas de contrôler les sportifs de haut niveau mais, bien au contraire, multiplie les prélèvements (près de 10 000 par an). Elle suggère alors que le nombre de contrôles soit réduit en fonction d'une analyse de risque et de comportement. De nouvelles méthodes de renseignement devraient permettre de réduire le nombre de contrôles, de mieux les cibler et de réduire les coûts.

Le développement de l'activité de recherche est une autre piste avancée pour réduire les coûts. Pour mieux connaître le phénomène du dopage, il faut en effet développer la recherche scientifique et ne pas méconnaître l'apport des sciences sociales (psychologie, sociologie, droit...). Or, sur ces points, la Cour des comptes juge insuffisante l'activité de recherche de l'AFLD.

Enfin, la Cour des comptes insiste sur le "volet délaissé" de la lutte contre le dopage en France que l'Agence mondiale antidopage considère pourtant essentiel : l'éducation et la prévention. Il faut reconnaître que les textes français encouragent une dilution des responsabilités dans ce domaine entre l'Etat, l'AFLD et les fédérations. Pour la Cour des comptes, il faut désormais que l'Etat s'attache à dynamiser la politique de prévention du dopage en se fixant des objectifs clairs, en collaboration avec l'ensemble des acteurs. Comme dans d'autres domaines, la politique de lutte contre le dopage ne peut pas être que répressive. Elle doit commencer en amont par la prévention.

SUSPENSION/EMIRATS : LA SUISSE APPROUVE

Grandprix-replay.com- 13 Mars 2015

La Fédération suisse des sports équestres (FSSE) a annoncé hier dans un communiqué qu'elle avait « pris connaissance avec satisfaction de la décision du bureau de la Fédération équestre internationale », qui a annoncé hier avoir suspendu pour une durée indéterminée la fédération nationale des Emirats Arabes Unis, suite à de graves cas de maltraitance de chevaux et de non-respect des règles de la FEI en la matière.

La FSSE félicite également le nouveau président de la FEI, Ingmar de Vos, pour avoir fait « preuve de courage » et envoyé « à toutes les fédérations membres un signal fort en faveur du bien-être des chevaux ». La FSSE a ajouté apporter « son plein soutien en la matière ». « Au vu de cette suspension, la FSSE a décidé de renforcer encore les mesures qu'elle avait annoncées le 24 février dernier, en interdisant à ses cavaliers de même qu'à ses officiels d'endurance de participer à toute compétition aux Emirats arabes unis aussi longtemps que cette fédération sera suspendue par la FEI. » Enfin, l'instance suisse a souhaité réaffirmer « ses profondes réserves quant à la tenue des championnats du monde d'endurance prévus à Dubaï en 2016 » avant d'ajouter qu'elle « suivra avec la plus grande attention l'évolution de la situation avant d'envisager une éventuelle participation à ces championnats ».

MINISTÈRE DES SPORTS : LA PRÉVENTION CONTRE LE DOPAGE AU MENU

El Watan.com- 16 Mars 2015

Le ministère des Sports, en collaboration avec la Commission nationale antidopage, organise depuis hier une formation sur la prévention et la lutte contre le dopage à l'Institut national de formation supérieure en sciences et technologies du sport de Ain Benian (INFS/STS). L'événement durera jusqu'au 19 du mois en cours.

REVUE DE PRESSE Janvier-Mars 2015

Cette formation vise à renforcer les compétences des techniciens en matière d'éducation et d'information antidopage. 88 médecins et personnels paramédicaux, issus des directions de wilaya chargées des sports et des fédérations sportives, prennent part à cette formation, qui permet aux spécialistes de s'enquérir des nouvelles techniques et procédés ainsi que les nouveaux textes liés à la prévention et la lutte contre le dopage, notamment le code national antidopage 2015, les procédures de contrôle et d'autorisation d'usage à des fins thérapeutiques, ainsi que d'autres thèmes liés à ce domaine sont inscrits à l'ordre du jour de ces journées de formation.

Un riche programme d'information et de sensibilisation est en perspective au niveau local et permettra aux participants de mettre en pratique des actions de prévention contre le dopage en milieu sportif.

Centre Pierre-Dumas